

ORGANISME INTER-ETATIQUE

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Université de Yaoundé II
(SOA)

IFORD



INSTITUT DE FORMATION ET DE RECHERCHE DEMOGRAPHIQUES
(I.F.O.R.D)

Années académiques 2005-2007

**PRATIQUE DE LA POLYGAMIE AU TCHAD : A LA
RECHERCHE DES FACTEURS EXPLICATIFS**

Mémoire de fin d'études présenté et soutenu en vue de l'obtention du diplôme
d'études supérieures spécialisées en démographie (DESSD)

Option : Collecte et Analyse des données

Sous la direction de :

Réalisé par :
KOUMAKOÏ
Haroun

Dr. HELENE KAMDEM KAMGNO
(Directeur)
Pr. EVINA AKAM (Lecteur)

Yaoundé, septembre 2007

Pratique de la polygamie au Tchad : à la recherche des facteurs explicatifs

KOUMAKOÏ Haroun

Etudiant de DESS en démographie
IFORD/Yaoundé/Cameroun

Les propos exprimés dans cette étude n'engagent que l'auteur et en aucune manière l'Institut de Formation et de Recherche Démographiques (IFORD)

DEDICACE

Je dédie ce travail

A la mémoire de mon père défunt Haroun DOUDJE, à travers qui j'avais appris le principe selon lequel « tous ceux qui vivent ce sont ceux qui luttent ».

A ma mère YAGO Pauline, qui a contribué pour mon savoir vivre.

A mon grand frère MISKINE Haroun, qui fut mon tuteur depuis la mort de mon père.

A ma femme SEHING-YANGBE Fatimé Pazimi qui malgré plusieurs années de privations n'a jamais cessé de me soutenir moralement.

REMERCIEMENT

Au terme de ce travail nous tenons à remercier tous ceux qui, de près ou de loin ont contribué à sa réalisation.

D'abord à notre directeur, Dr Hélène KAMDEM qui malgré ses multiples occupations a bien accepté de diriger ce travail de recherche mais aussi d'avoir su nous inculquer la rigueur dans la démarche de tout travail scientifique.

Nos remerciements s'adressent également au professeur EVINA AKAM qui depuis la première année, a entrepris de nous guider et de nous soutenir dans tous les domaines d'une part, d'autre part malgré ses multiples occupations nous avoir lu.

Nous exprimons également nos remerciements à tous les enseignants qui, malgré leurs nombreuses sollicitations ont su apporter tout leur savoir faire durant notre formation à l'IFORD.

Nos remerciements vont également aux doctorants aux stagiaires ainsi qu'au personnel administratifs de l'institut.

Nos remerciements vont également à l'endroit de l'UNFPA, qui n'a ménagé aucun effort pour le financement de notre formation.

Nous saurons terminer sans adresser nos remerciements à tous les étudiants de la 27^{eme} promotion qui nous ont soutenu dans la rédaction de ce mémoire

TABLE DES ABREVIATIONS

BCR : bureau central de recensement

DCAP : direction de la coordination des activités en matière de population

DPPT : déclaration des politiques de population au Tchad

DSEED : direction de la statistique des études économiques et démographiques

ECOSIT : enquête sur la consommation et des secteurs informels au Tchad

EDST : enquête démographique et de santé au Tchad

ENAM : Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature

ENTP : Ecole Nationale des travaux Publics

F CFA : Franc de la communauté financière Africaine

PIB : produit intérieur brut

PNB : produit national brut

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

UNICEF : Fond des Nations Unies pour l'Enfance

Pratique de la polygamie au Tchad : à la recherche des facteurs explicatifs

SOMMAIRE

DEDICACE	i
REMERCIEMENT.....	iv
TABLE DES ABREVIATIONS.....	v
SOMMAIRE.....	vi
LISTE DES TABLEAUX	ix
LISTE DES GRAPHIQUES	x
RESUME	xi
INTRODUCTION GENERALE	1
CHAPITRE 1	6
CONTEXTE DE L'ETUDE.....	6
INTRODUCTION.....	6
1-1 CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES.....	6
1-2 CARACTERISTIQUES CULTURELLES.....	8
1-2-1 L'éducation	8
1-2-2 L'alphabétisation	8
1-2 CARACTERISTIQUES DE L'ECONOMIE TCHADIENNE.....	9
1-4 LE SYSTEME FAMILIAL ET MATRIMONIAL TRADITIONNEL AU TCHAD	11
1-4-1 Le système familial au Tchad	11
1-4-2 Le système matrimonial au Tchad	11
1-4-3 Le statut de la femme Tchadienne	12
Conclusion.....	13
CHAPITRE 2	14
CADRE THEORIQUE ET HYPOTHESES DE RECHERCHES	14
INTRODUCTION.....	14
2-1 REVUE DE LITTERATURE.....	14
2-1-1 Les approches sociales	14
2-1-2 Les approches économiques.....	17
2-1-3 Les approches Démographiques	18

Pratique de la polygamie au Tchad : à la recherche des facteurs explicatifs

2-2 HYPOTHESE ET SCHEMA CONCEPTUEL :	21
2-2-1 Hypothèse principale	21
2-2-2 Schéma conceptuel.....	21
2-2-2-1 Schéma conceptuel de la polygamie.....	21
2-2-2-2 Définition des concepts	22
Conclusion.....	23
CHAPITRE 3	24
CADRE D'ANALYSE ET ASPECTS METHODOLOGIQUES.....	24
INTRODUCTION.....	24
3-1 HYPOTHESES SPECIFIQUES	24
3-2 CADRE D'ANALYSE	25
3-3 SOURCE DES DONNEES.....	25
3-4 LES VARIABLES D'ANALYSES	28
3-5 SYNTHESE DU CADRE CONCEPTUEL ET ANALYTIQUE	30
3-6 EVALUATION DE LA QUALITE DES DONNEES.....	32
3-7 LES METHODES D'ANALYSE	35
Conclusion.....	37
CHAPITRE 4	38
ANALYSE DIFFERENTIELLE DE LA POLYGAMIE	38
INTRODUCTION.....	38
4-1 ANALYSE DIFFERENTIELLE DE LA POLYGAMIE CHEZ LES HOMMES	38
4-1-1 Relation entre polygamie et l'âge de l'homme	38
4-1-2 Milieu de résidence et la polygamie	39
4-1-3 Polygamie et région de résidence.....	40
4-1-4- Niveau d'instruction de l'homme et polygamie.....	42
4-1-5- Ethnie et la polygamie	42
4-1-6- Religion et polygamie.....	43
4-1-7- Occupation et la polygamie	44
4-1-8- Niveau de vie et la polygamie	44
4-2 ANALYSE DIFFERENTIELLE DE LA POLYGAMIE SELON LES CARACTERISTIQUES DE LA FEMME.....	45
4-2-1 Relation entre polygamie et l'âge de la femme.....	45
4-2-2 Relation entre polygamie et milieu de résidence	46

Pratique de la polygamie au Tchad : à la recherche des facteurs explicatifs

4-2-3 Relation entre la polygamie et la région de résidence.....	46
4-2-4 Niveau d'instruction des femmes et la polygamie	47
4-2-5- Relation entre religion et polygamie.....	49
4-2-6- Relation entre ethnie et polygamie	50
4-2-7- Relation entre polygamie et l'occupation de la femme	51
4-2-8- Relation entre la polygamie et le niveau de vie du ménage.....	52
Conclusion.....	52
CHAPITRE 5	53
ESSAI D'IDENTIFICATION DES FACTEURS EXPLICATIFS DE LA POLYGAMIE.....	53
INTRODUCTION.....	53
5-1-ANALYSE DES FACTEURS EXPLICATIFS D'ETRE EN UNION POLYGAMIQUE CHEZ LA FEMME.....	54
5-1-1 Age.....	54
5-1-2-Niveau de vie.....	55
5-1-3-Milieu de résidence.....	56
5-1-4-Région de résidence.....	56
5-1-5 Occupation.....	57
5-2-6-Niveau d'instruction	57
5-3- ANALYSE DES FACTEURS EXPLICATIFS DE LA POLYGAMIQUE CHEZ L'HOMME.....	64
5-3-1-Niveau d'instruction	64
5-3-4-Occupation.....	65
5-3-5-Niveau de vie.....	65
5-3-6 Age.....	65
Conclusion.....	70
SYNTHESE ET CONCLUSION GENERALE.....	71
BIBLIOGRAPHIE.....	75

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 3.1 Variables retenues pour la construction de l'indicateur niveau de vie.....	30
Tableau 3.2 : Synthèse de la relation entre cadre conceptuel et analytique	31
Tableau 3.3 : Taux de non réponses des variables chez les hommes.....	32
Tableau 3.4 : Taux de non réponses des variables chez les femmes.....	33
Tableau 4.1: Taux de polygamie et nombre d'épouses chez les hommes	41
Tableau 4.2 : Taux de polygamie et nombre des co-épouses chez les femmes	48
Tableau 5.1 : Contribution des variables indépendantes à l'explication de la variation de la polygamie de l'EDS2004 chez la femme dans l'ensemble du pays.....	58
Tableau 5.2 : Rapport de chance pour une femme d'être en union polygamique à l'EDS2004 dans l'ensemble du pays.....	59
Tableau 5.3 : Rapport de chance pour une femme d'être en union polygamique à l'EDS2004 en milieu urbain	61
Tableau 5.4 : Rapport de chance pour une femme d'être en union polygamique à l'EDS2004 en milieu rural	62
Tableau 5.5 : Contribution des variables indépendantes à l'explication de la variation de la polygamie de la femme l'EDS2004 en milieu rural.....	63
Tableau 5.6 : Contribution des variables indépendantes à l'explication de la variation de la polygamie de l'homme dans l'ensemble du pays.	66
Tableau 5.7: Rapport de chance pour un homme d'être en union polygamique à l'EDS2004 dans l'ensemble du pays.....	66
Tableau 5.8 : Rapport de chance pour un homme d'être en union polygamique à l'EDS2004 en milieu urbain	68
Tableau 5.9 : Rapport de chance pour un homme d'être en union polygamique à l'EDS2004 en milieu rural	69

Pratique de la polygamie au Tchad : à la recherche des facteurs explicatifs

Tableau 5.10 : Contribution des variables indépendantes à l'explication de la variation de la polygamie de l'homme en milieu rural 70

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 3.1 : Variation des proportions des femmes selon l'âge..... 34

Graphique3.2 Variation des taux de polygamie selon l'âge..... 35

Graphique 4.1 : Répartition des hommes polygames par nombre des épouses selon âge 42

Graphique 4.2 : Répartition des femmes polygames par nombre des co-épouses selon âge .. 49

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Schéma conceptuel de la polygamie..... 21

Figure 2 : Schéma d'analyse de la polygamie..... 25

RESUME

Le mariage en Afrique subsaharienne est depuis longtemps considéré comme une institution sociale « précoce et universelle ». Il se caractérise par deux types d'unions : la monogamie et la polygamie. Notre étude traitera de la polygamie au Tchad. Le problème crucial est que ce phénomène est expliqué par une multiplicité des facteurs.

L'objet de cette étude était d'essayer d'identifier les facteurs qui expliquent la pratique de la polygamie au Tchad. L'examen de la littérature sur la polygamie a permis, d'une part de dégager les différentes approches explicatives de ce phénomène et, d'autre part de bâtir un cadre conceptuel. A l'issue de cette revue de littérature, l'étude a pu formuler une hypothèse principale selon laquelle, La pratique de la polygamie au Tchad est influencée par des facteurs socioculturels, socioéconomiques et sociodémographiques.

Les données utilisées dans cette analyse explicative proviennent de l'enquête démographique et de santé réalisée au Tchad en 2004 (EDST2004).

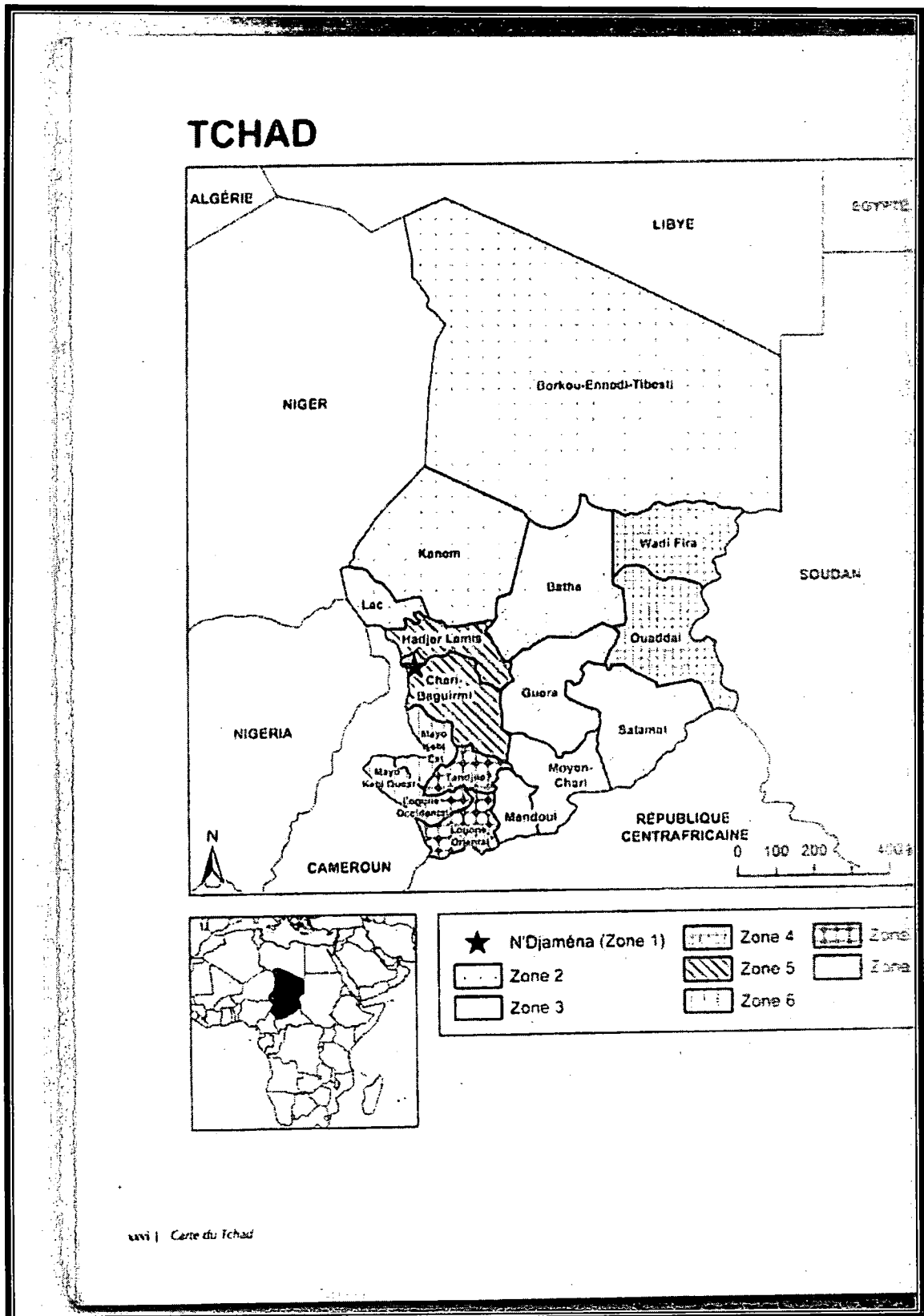
Par ailleurs, l'analyse a été faite, tant au niveau de l'ensemble du pays qu'au niveau des milieux de résidence (urbain ou rural). Au Tchad, tout mariage peut être considéré comme une forme latente de polygamie, peut être en dehors des couples chrétiens croyants et pratiquants.

Du point de vue différentielle, il faut noter que la proportion des bigames est supérieure à celles des polygames, ceci quelque soit l'âge, le niveau d'instruction, l'occupation.

Du point de vue explicatif, l'examen des effets nets confirme que la religion et l'ethnie ne constituent pas des facteurs déterminants de la pratique de la polygamie. Cependant les facteurs qui permettent d'appréhender le phénomène sont la région de résidence, le milieu de résidence, le niveau d'instruction, le niveau de vie de ménages, l'occupation et l'âge des individus.

Toutefois l'étude que nous achevons présente des limites telles que la source des données, l'analyse qualitative. A notre avis, seul le recensement serait une source conviviale à une telle étude. De même, il faut une équipe pluridisciplinaire pour approfondir la recherche.

Pratique de la polygamie au Tchad : à la recherche des facteurs explicatifs



INTRODUCTION GENERALE

Le mariage en Afrique subsaharienne est depuis longtemps considéré comme une institution sociale « précoce et universelle » (E. Van de Valle, 1968). Deux formes de mariages caractérisent le régime de nuptialité en Afrique subsaharienne : la monogamie et la polygamie.

Dans le cadre de notre étude nous nous intéresserons à la polygamie, plus précisément sur son aspect le plus répandu au Tchad, la polygynie. Etymologiquement, c'est la pluralité de mariages d'un homme à plusieurs épouses. La polygamie présente une disparité sociale et spatiale. Les statistiques disponibles montrent que l'Afrique de l'ouest constitue le foyer de la polygamie. Selon une étude de Van de Valle (1968), le taux de la polygamie varie de 17% au Zaïre et à 38% en Guinée.

P. KLISSOU démontre que la proportion des femmes Béninoises vivant en union polygamique dépasse généralement 40%, au Sénégal elle est de 48%.

De plus, lors d'une enquête à Cotonou et dans ses environs Dominique TABUTIN et DONADJE Florentin(1991) observent : *« Jusqu'à 35 ans et même 45 ans, les différences sont relativement claires : les ruraux sont plus polygames que les urbains, les hommes très instruits et employés et cadres le sont nettement moins que les illettrés et les cultivateurs. Mais au delà de 45 ans, à des âges donc où une bonne partie de la période d'exposition au risque est passé, tous les écarts s'atténuent : Cotonou n'est plus qu'un moins polygame que la campagne, n'avoir vécu qu'à la capitale ne change guère le problème, l'éducation primaire et peut être secondaire conduit à un niveau élevé de la polygamie, la profession n'est pas une variable fondamentalement discriminante ».*

La polygamie est une pratique répandue au Tchad, puisqu'elle concerne 39% des femmes en union. On constate en outre, que la proportion des femmes ayant au moins, une co-épouse augmente régulièrement avec l'âge, passant de 28% à 20-24 ans à 51% à 30-34 ans et 50% à 45-49 ans. Il est important de souligner que dès l'âge de 15-19 ans, près d'une femme en union sur cinq vit déjà en union polygamique (19%).

La plupart des tentatives d'explication se fondent sur une perception ruraliste de sociétés africaines dans le cadre d'un mode de production particulier. C'est ainsi que démontre

Pratique de la polygamie au Tchad : à la recherche des facteurs explicatifs

Christine OPPONG, en milieu rural, c'est une autre affaire : pratiquement toutes les femmes participent, d'une façon ou d'une autre à la production agricole et à son commerce. Dans tous les pays africains, entre 40% et 50% des travailleurs agricoles sont des femmes. Cette participation féminine dans l'agriculture aurait même tendance à augmenter. Ce sont elles notamment qui de plus en plus assurent les productions vivrières de base, tant que les hommes ont plus tendance à privilégier les cultures de rapport. Toujours sous-estimé dans les statistiques officielles, ce rôle économique fondamental des femmes ne doit pas être oublié dans les projets de développement agricole : « on doit leur permettre de se former, de s'équiper et d'avoir accès aux crédits » Boserup (1970) : la polygamie dans ce contexte est conçue comme étant « *peu coûteuse* » et « *rentable pour l'homme* ».

De ce qui précède, la polygamie serait une stratégie d'acquérir la main d'œuvre de la femme. Ce pendant, en Afrique de l'Est, cette stratégie ne se démontre pas, les femmes cultivent beaucoup et les pratiques polygamiques sont faiblement observées (Jack GOODY, 1973).

Certes, la polygamie est une pratique ruraliste, ce qui signifie qu'on devrait assister à sa disparition ou à son inexistence en milieux urbains, à l'égard de la croissance urbaine et de l'occidentalisation. Mais force est de constater qu'au Tchad, par exemple, on dénote 12,6% des femmes en union polygamique contre 23,8% des hommes polygames dans les centres urbains (EDS, 2004).

Donc la polygamie semble résister aux pressions de la modernisation. On observe une forte variation du phénomène selon l'âge, la fréquence est beaucoup plus élevée chez les personnes âgées que chez les jeunes. Si la polygamie est un phénomène démographique, elle est aussi un phénomène social. Un homme qui a plusieurs épouses est respecté par rapport à celui qui n'en a qu'une seule ; de même un homme qui a plus d'un enfant est respecté plus que celui qui en a moins.

L'islam est une religion qui est très ouverte à la polygamie. D'après la loi islamique un homme peut marier tout au plus quatre femmes. Ce phénomène est moins important dans deux pays d'Afrique blanche. Ainsi en Algérie en 1886, la polygamie a été de 15% puis en 1986, un siècle plus tard, elle tombe à 1,5% (D.TABUTIN, 1974). Alors que la Tunisie l'avait interdite depuis 1956. Au Maroc, elle reste stagnante depuis les 25 dernières années à 3,5%

Pratique de la polygamie au Tchad : à la recherche des facteurs explicatifs

(Aziz AJBILOU, 1980). En effet signalons que le schéma de la polygamie au Maroc et en Algérie, comme dans tout le monde arabo-musulman, diffère beaucoup de celui observé dans les autres cultures qui pratiquent la polygamie tels que l'Afrique noire islamisée où les hommes mariés à 3 ou 4 épouses (D.TABUTIN, 1974). Pour ce faire, on se demande quelle est l'influence réelle de l'islam sur la polygamie ? En d'autres termes la religion ne justifie pas à elle seule l'attitude face à la polygamie (J.M.Ela, 1983).

Après les indépendances, les Etats africains ont adopté de nouvelles législations codifiant l'organisation familiale. Certains Etats ont interdit la polygamie, d'autres ont adopté un compromis entre législation occidentale et traditions africaines. Si les législations sont assez différentes d'un pays à un autre, elles ont toutes pour point commun d'être peu appliquées. En Côte d'Ivoire (1964) et en Guinée (1962), l'abolition de la polygamie n'a pas empêché la pratique de la polygamie.

La polygamie est une pratique nataliste dans la mesure où elle augmente l'entrée en union et le remariage des femmes. Selon Pison (1982), la polygamie est l'un des déterminants de la forte natalité et contribue à augmenter la fécondité collective. Cependant certains auteurs trouvent une relation négative entre la polygamie et la natalité. Par exemple Hélène KAMDEM (2006) lorsqu'elle contrôle le type d'union par l'instruction du couple, elle observe que chez les couples Bété hypogames de niveau d'instruction moyen, les couples polygames ont en moyenne moins d'enfants que les couples monogames (2,3 contre 3,6 enfants par femme). A partir de ces idées obscures, on se demande, y a-t-il une influence de la polygamie sur la fécondité en Afrique ?

Enfin, au Tchad la polygamie en milieu urbain est largement pratiquée par les individus ayant un niveau d'instruction élevé. Les femmes ayant échappées au mariage, sous prétexte qu'elles étudient, de nos jours se jettent dans une pratique de polygamie « *hypocrite* » qu'on appelle communément « *deuxième bureau* ». Conformément à la croissance urbaine et l'occidentalisation auxquelles celles-ci sont exposées, on se serait attendu à un résultat contraire.

En dépit de toutes ces ambiguïtés, on est amené à s'interroger : **quels sont les facteurs qui peuvent expliquer la pratique de la polygamie au Tchad ?**

Pratique de la polygamie au Tchad : à la recherche des facteurs explicatifs

Le mariage est quasi-universel au Tchad. Précocité et remariage rapide après le divorce ou le veuvage se conjuguent pour entraîner un niveau élevé de polygamie. A cet effet une étude sur la pratique de la polygamie revête une importance capitale, pour un pays comme le Tchad. Plusieurs études ont été menées sur la nuptialité, mais elles sont restées purement littéraires (archéologue Tchago et sociologue Dionadji Brigitte TOPINANTY). Cependant nous ignorons toute étude spécifique sur la polygamie. De ce qui précède, nous jugeons que notre étude vient à point nommé pour déterminer, un certain nombre d'indicateurs précis sur la pratique polygamique, surtout qu'elle adoptent une démarche scientifique.

Par ailleurs elle revêt un intérêt multidimensionnel :

- Présentement le Tchad cherche à mettre sur pied un code de famille. Dans cette perspective, l'étude que nous nous proposons de mener pourra avoir un intérêt pour le législateur dans l'optique d'une adoption du code de famille Tchadienne.
- La polygamie continue d'être une pratique traditionnelle aussi bien chez les animistes où elle est illimitée que chez les musulmans où le nombre d'épouse est limité à quatre. Du reste en milieu rural, la polygamie continue d'être perçue comme un signe de richesse et puissance (DPPT, 1994). Dans cette logique notre étude pourrait également faire une analyse démographique et dégager les facteurs socioculturels, socioéconomique voire politique qui sous-tendent cette pratique pro nataliste.
- L'analphabétisme est très élevé chez les femmes Tchadienne : 90% ne savent ni lire ni écrire (DPP, 1994). Dans cette optique, notre étude pourrait servir des pistes de réflexion pour les acteurs de la politique de la scolarisation des filles.
- Le Tchad est l'un des pays où le poids des coutumes en matière de nuptialité pèse sur le choix des conjoints. A cet effet, notre étude viendra à point nommé, pour faire ressortir l'influence de la modernisation, sur cette pratique sous l'hypothèse que l'urbanisation et l'instruction constituent des freins à l'évolution de la polygamie.

Dans cette perspective, notre étude se fixe pour objectif général, de fournir aux pouvoirs publics et autres acteurs intervenant dans le domaine matrimonial des indicateurs fiables permettant d'améliorer le niveau de connaissances du fonctionnement de la famille Tchadienne. N'est-ce pas, Radcliffe Brown cité par Dozon (1986 ; 303) écrit « *pour la compréhension d'un aspect quelconque de la vie sociale d'une population africaine, aspect économique, politique ou religieux, il est*

Pratique de la polygamie au Tchad : à la recherche des facteurs explicatifs

essentiel de posséder une connaissance approfondie de son organisation sociale et matrimoniale ».

Et plus spécifiquement notre étude cherche à :

- Identifier les déterminants de la polygamie, aussi bien chez les hommes que chez les femmes.
- Examiner les mécanismes explicatifs des facteurs de la polygamie.
- Evaluer l'évolution de l'intensité et l'extension de ce phénomène en fonction du milieu de résidence.

Cette étude s'articule autour de cinq chapitres, allant du contexte de l'étude aux résultats des analyses. Le premier chapitre décrit le contexte de l'étude ; le deuxième chapitre présente le cadre théorique et formule l'hypothèse de recherche ; le troisième chapitre est consacré au cadre d'analyse et aux aspects méthodologiques ; le chapitre 4 aborde l'analyse différentielle de la polygamie et le chapitre 5 porte sur la recherche des facteurs explicatifs. Notre étude se termine par une synthèse et conclusion générale qui rappellent les principaux résultats, les limites des variables opérationnelles ainsi que les recommandations formulées à l'issue de ces résultats.

CHAPITRE 1

CONTEXTE DE L'ETUDE

INTRODUCTION

Dans le contexte africain la polygamie semble jouer un rôle fondamental dans ce processus de remariage systématique. Elle est Très ancienne et liée à des facteurs tant économiques que socioculturels. Depuis fort longtemps les anthropologues et les démographes se sont intéressés à cette forme d'union, qui demeure la particularité des sociétés africaines. Les chercheurs se sont préoccupés de plusieurs aspects de cette forme d'union, parmi lesquelles figure en premier lieux, la recherche des facteurs explicatifs de la polygamie. Pour ce fait, notre étude veut s'appesantir sur l'influence que les facteurs socioculturels et socioéconomiques, en rapport avec la modernisation exercent sur la pratique de la polygamie ainsi que les mécanismes démographiques.

Au Tchad, le système juridique est caractérisé par la coexistence de deux catégories de droit : le droit moderne d'inspiration française et la coutume qui continue par régir les comportements et les relations de la plus grande partie de la population. Cette coutume réserve une grande place à la polygamie.

En tout état de cause pour comprendre le niveau de la polygamie au Tchad et ses aspects différentiels, il importe de présenter les principaux éléments qui caractérisent le contexte de notre étude.

1-1 CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES

La population tchadienne, estimée en 1993 à environ 6280000 habitants, s'établit en 2005 à 9,3 millions et atteindra 12 millions d'habitants en 2015 selon les projections de la direction de la coordination des activités en matière de population (DCAP, 2003). Le taux de croissance démographique est passé de 1,4% en 1964 (service de statistiques, 1666) à 2,5% en 1993 (BCR, 1995) pour atteindre 3,2% en 2000 selon les projections de DCAP en 2003. 58% des Tchadiens ont moins de vingt ans. L'espérance de vie à la naissance est de 48 ans. Le taux de mortalité maternelle avoisine 800 à 1000 décès pour 100000 naissances vivantes ;

Pratique de la polygamie au Tchad : à la recherche des facteurs explicatifs

et un enfant sur dix n'atteint pas l'âge de 5 ans. Le taux d'alphabétisation des adultes 41% (Unicef, 2000-2004) est parmi les plus faibles du monde.

La structure par âge et par sexe relève que la population au Tchad est relativement jeune et à dominance féminine. La population âgée de 15 ans à 59 ans représentait 47% de la population totale. Les femmes représentaient 52% alors que la proportion des hommes se situait autour de 48%. Le niveau de fécondité au Tchad reste l'un des plus élevés de la sous région l'indice synthétique de fécondité était de 5,1 enfants par femme en 1964 (service de statistiques, 1964). Il était estimé à 5,6 enfants par femme en 1993 (BCR, 1995) et à 6,6 enfants par femme en 1996-97 (EDS 1997). La population urbaine qui était en 1990 à 21,1% est passée à 22,2% en 1995 soit une augmentation de 1,1% tous les cinq ans.

Au Tchad, le mariage demeure le cadre l'égal dans lequel ont lieu les premiers rapports sexuels et l'étude sur calendrier de la primo-nuptialité revêt donc une grande importance. Il faut ce pendant préciser que la date du premier mariage ne coïncide pas toujours avec la date de sa consommation. Dans le cas du mariage précoces, il peut s'écouler un certain temps entre la date de célébration des mariages et sa consommation. Généralement les femmes Tchadiennes se marient très jeunes. En effet plus d'un tiers des femmes de 25-49 ans avaient déjà contracté leur première union avant d'atteindre 15 ans (35%) EDS20004. Les hommes entrent en première union à un âge beaucoup plus tardif que les femmes (âge médian de 23,1 ans contre 15,9 ans). De plus contrairement aux femmes, on constate entre les deux enquêtes, un léger vieillissement de l'âge au premier mariage : de 22,6 ans EDS1997, cet âge est à 23,1 ans.

La polygamie est une pratique répandue au Tchad puisqu'elle concerne 39% des femmes en union. Il est important de souligner que, dès l'âge de 15-19 ans, près d'une femme en union sur cinq vit déjà en union polygamique (19%). En milieu rural la polygamie est plus intense qu'en milieu urbain (40% contre 50%) EDS2004. Toutefois la pratique de la polygamie varie avec les caractéristiques sociodémographiques des femmes et des hommes.

1-2 CARACTERISTIQUES CULTURELLES

1-2-1 L'éducation

Au Tchad, le système éducatif est encore confronté à des multiples problèmes qui rendent précaire la scolarisation des enfants. Calqué sur le modèle français, le système éducatif Tchadien est structuré en trois cycles : primaire, secondaire et supérieur.

Une proportion importante de la population Tchadienne âgée de 6 ans ou plus n'a jamais fréquenté l'école et plus particulièrement les femmes (73% contre 54% pour les hommes). Le pourcentage des femmes ayant atteint le niveau secondaire se situe à 4% contre 12% pour les hommes (EDST2004). Cela résulte de l'intensité des mariages des enfants, 73% en milieu rural contre 65% en milieu urbain (UNICEF, 1987-2005). Par rapport à l'EDST1997, on constate une légère amélioration de la scolarisation des femmes. En effet la proportion des femmes sans instruction est passée de 78% en 1996-97 à 73% en 2004. De même, on constate chez les hommes une légère amélioration de la scolarisation : 56% des hommes sans instruction en 1996-97 contre 54% en 2004.

La variable géographique affecte la scolarisation de manière déterminante. Les chances d'aller à l'école dépendent de la région où l'on vit et cela renforce les inégalités entre les filles et les garçons.

1-2-2 L'alphabétisation

L'alphabétisation est un aspect de la culture qui joue un rôle non négligeable dans l'éducation de la population. Au Tchad, le taux d'analphabétisme est très élevé : 88% des femmes et 59% des hommes pour les 15 ans et plus (Enquête MICS 2000). La proportion des analphabètes tous sexes confondus est de 75% (DSEED 2001). Ce pendant le niveau d'alphabétisation est bas (26%) avec un grand écart entre homme et femme : 13% pour les femmes et 41% chez les hommes (UNICEF 2000-2004). En outre, on constate que les proportions des alphabétisés varient de façon importante selon le milieu de résidence. Ainsi 59,2% pour le milieu urbain et 26,4% en milieu rural (EDS 2004).

1-2 CARACTERISTIQUES DE L'ECONOMIE TCHADIENNE

En attendant les ressources du pétrole, dont les travaux d'exploitation ont été officiellement lancés en octobre 2000 et les premiers barils ont coulé en septembre 2004, l'économie tchadienne est actuellement dominée par le secteur informel et caractérisée par une faible productivité. L'agriculture et l'élevage contribuent pour une part importante au Produit Intérieur Brut (PIB) du pays, représentant en moyenne 38% du PIB entre 1990 et 2000. Sur la même période, les parts des secteurs tertiaire et secondaire se situent respectivement à hauteur de 13% et 49% du PIB. En 1993, le niveau du Produit National Brut (PNB) était estimé à 190 dollars par habitant (PNUD, 1994).

Le système agricole du Tchad est fortement lié aux aléas climatiques soumis à des périodes de sécheresse qui ont pour conséquence des pénuries alimentaires cycliques et parfois chroniques dans le pays avec des périodes de soudure inévitables et fatales pour la majorité des familles tchadiennes. Malgré les multiples potentialités agro-pastorales, la population du Tchad ne parvient pas à assurer sa sécurité alimentaire.

Les rares industries embryonnaires connaissent d'énormes difficultés de fonctionnement du fait d'une mauvaise gestion. Les produits d'exportations du Tchad sont constitués du coton et du « bétail sur pied »¹ vers les pays voisins plus nantis.

Du point de vue macroéconomique, le Tchad avec un produit intérieur brut d'environ 63000F CFA par tête (en 1992) fait partie des pays les moins avancés (PMA). Au cours des années 80 la croissance économique a été en moyenne de 2,25% (entre 1985 et 1990), soit moins que la croissance de la population. Sous l'effet de l'investissement lié au pétrole et de leurs retombés, la croissance du PIB a été, en moyenne de 5,2% en valeur réelle pendant la période de 1994 à 2003. Cela est dû à la construction de l'oléoduc entre le Tchad et le Cameroun qui a avancé plus rapidement que prévu. La production a commencé en juillet 2003 et le Tchad a perçu ses premiers revenus pétroliers à la fin du mois de novembre 2003. Les dépenses totales ont représenté en moyenne 19,1% du PNB pendant la période 1994-2003 (EDST2004).

Du point de vue microéconomique, en ce qui concerne le développement humain, le Tchad occupe la 167^{ème} place parmi les 177^{ème} pays inclus dans l'indice 2004 du

¹ Les troupeaux qui traversent les frontières pour être vendus.

Pratique de la polygamie au Tchad : à la recherche des facteurs explicatifs

développement humain des nations unies. D'après la première enquête sur la consommation et le secteur informel au Tchad (ECOSIT-I) en 1995-1996, l'incidence de la pauvreté est estimée à 43,4%. Si l'on utilise la définition transnationale du seuil de pauvreté, quatre cinquième de neuf millions vivent avec moins de un dollar par jour (253 F CFA) ; ce qui est nettement en deçà de la norme internationale du seuil de pauvreté qui est d'un dollar par personne par jour (environ 700 F CFA).

Le problème de l'emploi au Tchad

La situation de l'emploi au Tchad est difficile à apprécier en raison de l'importance du secteur informel. Seuls 34000 fonctionnaires et 17200 salariés du privé, soit moins de 2% de la population active, sont officiellement déclarés. Sur les 919 entreprises enregistrées à la chambre de commerce, seuls 29 ont plus de 50 salariés. Comme ailleurs dans la zone CEMAC, le taux de chômage est faible, car chacun exerce une activité minimale pour survivre. En revanche le sous-emploi est endémique dans tous les secteurs de l'économie informelle. Le salaire minimum mensuel est de 27500 F CFA, soit 42 euros. Les fonctionnaires les mieux payés perçoivent (officiellement) 150000 à 200000 F CFA (225 à 300 euros) net par mois.

En dépit de tout cela les plus marginalisés sont les femmes Tchadiennes qui d'abord se jugent inférieures aux hommes. L'accès des femmes tchadiennes à l'emploi est de nos jours une utopie, bien que les textes sont théoriquement favorables et interdisent l'inégalité entre les sexes en matières d'emploi. Sur le marché de travail, elles rencontrent d'énormes difficultés et elles sont soumises à toute sorte d'injustice ; elles ont du mal à se faire responsabiliser à cause du mythe d'infériorité qui pèse sur elles et de leur indisponibilité potentielle du fait de la maternité éventuelle. Selon Nganbet Kosnaye « *sur le marché de travail le harcèlement est fréquent. Il s'accompagne de chantage, de menace de licenciement. Le plus vieux métier du monde, la prostitution, est un véritable fléau dans le pays. La situation économique et sociale structurellement morose ne permet pas de trouver des alternatives à ce métier* ».

1-4 LE SYSTEME FAMILIAL ET MATRIMONIAL TRADITIONNEL AU TCHAD

1-4-1 Le système familial au Tchad

Au Tchad les enfants appartiennent à l'ensemble du lignage et non uniquement à leur géniteur et, comme dans la majorité des pays africains ils peuvent être élevés par les membres de la famille étendue. Dans la plus part des ethnies Tchadiennes la filiation est unilinéaire plus précisément patrilinéaire. Ce pendant en raison d'une résidence patrilocale les enfants sont censés vivre chez leur père et en héritaient. Les noms que prennent les enfants dans une famille sont d'une importance capitale et ne sont pas donnés au hasard. Les deux premiers enfants porteront successivement le nom du grand père et de la grand-mère paternel. Le troisième enfant portera le nom de son oncle paternel aîné de son père, s'il y en a. En d'autres termes les enfants portent les noms des membres de la filiation de leur père.

Par ailleurs étant de type patriarcal, la société Tchadienne donne plus de droits aux garçons qu'aux filles. L'ignorance des textes de lois par les femmes renforce la prépondérance de la tradition.

1-4-2 Le système matrimonial au Tchad

Etat laïc, le Tchad a un système juridique caractérisé par la coexistence de deux catégories de droit : le droit moderne d'inspiration française et la coutume qui continue de régir les comportements et les relations de la plus grande partie de la population.

Ainsi dans la coutume animiste la femme est souvent considérée comme ne disposant d'aucune personnalité juridique dans le mariage et dans sa famille d'origine. Elle est ainsi éduquée pour se soumettre à son futur époux ; mais avant, au choix de sa famille qui lui trouve un époux souvent sans son consentement. En absence de fixation d'âge légal, les mariages sont souvent précoces, entre 12 et 16 ans (Ngangbet Kosnaye, CEFOD, 2002).

En matière de succession la femme est lésée puisque selon la tradition « *le droit de succéder à une personne trouve son fondement dans le lien de parenté* » (DPP au Tchad janvier 1994) ce qui, très souvent, exclut la femme. Des pratiques traditionnelles comme le lévirat et le sororat continuent de constituer de pesanteurs importantes notamment dans les sociétés animistes.

Pratique de la polygamie au Tchad : à la recherche des facteurs explicatifs

Selon le premier, la belle famille impose à la femme veuve un nouvel époux désigné dans le lignage de son époux défunt, cette désignation ne souffre d'aucune contestation.

Dans le cas du sororat, l'homme peut revendiquer droit de se marier avec la sœur de sa femme décédée.

Il faut ce pendant remarquer que dans le droit musulman la femme peut hériter, la veuve a la liberté de se remarier, et peut avoir le droit de garder ses enfants en cas de décès ou de séparation avec l'époux.

1-4-3 Le statut de la femme Tchadienne

Le statut peut être défini comme l'ensemble des règles qui fixent les garanties fondamentales à une collectivité ou à un individu. Tout membre d'une société a besoin, pour son existence, d'un statut qui lui permette de s'affirmer. Au Tchad le statut de la femme ne lui favorise pas cela. La femme connaît de multiples contraintes qui freinent son épanouissement et empêchent la pleine mobilisation de toute énergie qu'elle porte en elle.

Du point de vue mariage, la polygamie est permise au Tchad par des textes. Elle est donc la règle, et la monogamie passe pour l'exception. Les dispositions légales prévoient trois formes de gestions des biens du ménages au choix de conjoints : la communauté des biens, la séparation des biens ou encore la communauté réduite aux acquêts.

Du point de vue de la succession, dans certaines sociétés, la femme est associée aux patrimoines, parfois même assimilée aux biens de son époux, et, à ce titre elle peut être donnée en héritage à un frère ou à un cousin du défunt, sans qu'on ne lui demande son avis sur la question.

Du point de vue juridique, il faut reconnaître que les conventions internationales auxquelles le Tchad a adhéré et les textes fondamentaux de la République traitent de manière égalitaire la femme et l'homme et confèrent à la femme une pleine capacité juridique. Ce pendant force est de constater qu'il y a au Tchad autant de statuts de la femme que de pratiques coutumières ou religieuses. Cette disposition favorise l'application des règles parallèles : droit coutumier, droit musulman, etc. contraires aux dispositions réglementaires et aux lois écrites.

Pratique de la polygamie au Tchad : à la recherche des facteurs explicatifs

En définitive, ces conditions de statut de la femme Tchadienne, la prédisposent à une union polygamique.

Conclusion

La polygamie est une pratique matrimoniale aussi vieille que le monde. Elle est une particularité des pays d'Afrique subsaharienne. Ce pendant elle varie selon les contextes. La pratique de la polygamie au Tchad est influencée par les facteurs démographiques, économiques et sociaux. C'est dire, que l'effectif des femmes Tchadiennes est supérieur à celui de des hommes (52% contre 48%). Donc la polygamie serait un moyen permettant d'éviter le célibat définitif des femmes. Les chances d'aller à l'école dépendent de la région où l'on vit et cela renforce les inégalités entre les filles et les garçons. L'accès des femmes tchadiennes à l'emploi demeure une préoccupation majeure du gouvernement. Alors, dans la société tchadienne, la femme est reléguée au second rang. Ce qui lui confère la fonction de procréation.

CHAPITRE 2

CADRE THEORIQUE ET HYPOTHESES DE RECHERCHES

INTRODUCTION

Ce chapitre constitue le pivot de la partie théorique de notre étude. Il présente le cadre théorique, formule l'hypothèse principale à partir de laquelle est bâti le cadre théorique ainsi que la définition des concepts.

2-1 REVUE DE LITTERATURE

Notre revue de littérature porte essentiellement sur des écrits ayant trait à la pratique polygamique en Afrique, plus particulièrement en Afrique subsaharienne. En effet plusieurs approches étaient utilisées pour expliquer les pratiques de la polygamie en Afrique au sud du sahara. Il s'agit des approches sociales, des approches économiques des approches démographiques et des approches médicales.

2-1-1 Les approches sociales

Les fondements sociologiques de la polygamie sont dans une large mesure en rapports avec les normes socioculturelles des sociétés africaines. En effet la polygamie s'inscrit dans l'environnement déterminé par le culturel et le social dans la plupart des pays africains au sud du Sahara (Donadjé, 1992).

Le rôle du mariage dans les sociétés africaines

Le mariage en Afrique noire apparaît comme une alliance entre deux familles, deux tribus différentes, que comme l'union entre un homme et une femme. De ce fait un homme polygame noue beaucoup plus de relation qu'un monogame, ce qui alimente les sentiments de puissances des hommes. C'est dans ce sens qu'Erny (1972) cité par Pierre KLISSOU écrit « *le mariage est un rapprochement de deux lignées pour une œuvre de procréation dans laquelle les deux partenaires ne jouent, dans le cas extrême, qu'un rôle instrumental. L'intimité au sein du couple constitue même*

Pratique de la polygamie au Tchad : à la recherche des facteurs explicatifs

d'une certaine manière une menace pour le système, qui est amené à se méfier de la famille restreinte plus qu'à encourager craignant que son renforcement ne porte préjudice aux autres liens...L'amitié n'est pas perçue comme un idéal à promouvoir dans un système global qui vise d'abord à un renforcement des alliances classiques et à la fécondité. L'aspiration à la polygamie contribue encore à la relativiser ». Cette situation est donc renforcée si l'on tient compte de toute l'assistance que pourrait apporter à l'homme polygame les familles de ses différentes épouses.

Par ailleurs au Tchad il faut noter que le rôle social de la femme est la procréation, et les sociétés traditionnelles Tchadiennes sont essentiellement pronatalistes. Ce trait est renforcé par le fait que la succession des guerres civiles avec leurs cortèges de décès, l'immensité du territoire, ont donné l'illusion que le pays était sous-peuplé.

Statut de l'homme et de la femme face à la polygamie

Depuis l'enfance jusqu'à l'âge de la maturité, les hommes et les femmes sont éduqués de façon à reconnaître leur appartenance à des catégories précises définies et acceptées par tous. Que ce soit à travers les jeux d'enfants, les chants et les danses, ou plus formellement pendant les cérémonies d'initiation, les rôles à tenir par chaque sexe sont inculqués de façon permanente. On assiste à une ségrégation de la socialisation, qui selon une croyance populaire indique que l'homme a « *neuf paires de côtes* » et la femme « *sept paires* » (Hazoumè, 1978) citée par P. KLISSOU. Ce qui favorise la division sociale de travail et permet une organisation sociale où la femme doit soumission entière à son mari. Par ailleurs à la femme est reconnu le rôle de la mère et d'acteurs économique à travers la bénédiction d'un mariage. Son infécondité éventuelle est source de malheur et de malédiction, par tout membre de la société.

Dans les sociétés traditionnelles Tchadiennes, la femme occupe une place prépondérante dans la vie socioéconomique, Madame Topynadji Brigitte sociologue (Tchadculture, N°236, 2006) écrit « *Dans cette société, la femme est la cheville ouvrière, la pièce maîtresse. En tant que mère, elle s'occupe de l'éducation des enfants. Entre 9 h et 10 h, elle va au champ pour aider son mari à labourer et lui apporte à manger ; vers 14 heures, elle cherche la nourriture et du bois pour le repas. Aux alentours de 17 h et 18h, elle lave les*

Pratique de la polygamie au Tchad : à la recherche des facteurs explicatifs

enfants, leur donne à manger et les couche. Elle finit de travailler aux alentours de 23 h pour aller se coucher après tout le monde. »

L'enfant don de Dieu et pérennité du lignage

L'enfant apparaît comme la raison d'être fondamentale de la femme ou de l'homme sur terre. Quel mépris et quel malheur ne supporte-t-on pas lorsqu'on est sans enfant ou lorsqu'on en a peu d'enfants dans les sociétés africaines ! En faire constitue une preuve de virilité, assure la survie de la lignée de l'homme et la sauvegarde de l'honneur de la famille d'origine de la femme. Ne pas en faire constitue une source de quolibets ou de stigmatisations pour la femme. Certaines études menées au Cameroun (EVINA, 1990) ont relevé que l'infécondité secondaire élevée des premières épouses favorise la polygamie.

Le rôle de la dot dans le maintien de la polygamie

Institutionnalisée depuis la nuit des temps pour sceller les liens entre les familles lors des mariages, la dot peut être définie comme l'ensemble des biens versés par la famille de l'homme à celle de son épouse en vue de la consommation du mariage. Elle peut être en nature ou en argent.

Dans le contexte traditionnel Tchadien, la dot fait de la femme en quelque sorte une propriété de l'époux. Elle a plus de devoirs que de droits. La dot est reconnue comme une condition de fond du mariage. TOPYNADJI Brigitte (Tchadculture, 2006) en soutenant cette affirmation écrit « *La dot était versée grâce aux efforts d'une communauté ; ce sont les oncles, les frères et les cousins qui mettent leurs forces ensemble pour constituer la dot.* ». Dans cette condition la femme doit soumission à tous les membres de la famille de son époux, quelque soit leur rang social et leur âge. NGANGBET Kosnaye (CEFOD, 2002) en renforçant cette affirmation, écrit « *Il faut souligner que la dot est un facteur déterminant dans le maintien des femmes dans une situation de soumission. La polygamie est permise par des textes. Elle est donc la règle, et la monogamie passe pour l'exception.* »

2-1-2 Les approches économiques

Dans ces sociétés rurales que demeurent aujourd'hui les pays d'Afrique noire, la force de travail repose encore essentiellement sur les femmes. Posséder deux, trois, ou même quatre épouses garantit à l'homme une main-d'oeuvre à bon marché et la survie. Femmes à l'oeuvre de l'aube jusqu'au soir, responsables des repas, de la recherche de bois et d'eau, ensemençant les champs au pic et à la pelle, leur dernier-né noué autour des reins. Femmes porteuses d'eau et d'enfants qui, la nuit venue, doivent encore se garder disponibles pour les avances de leur mari. Une femme africaine ne se refuse pas à son mari.

Dans cette optique Ether BOSERUP (1970) distingue deux systèmes agricoles : dans le premier, à faible technologie et à travail manuel (houe, binette...) les femmes sont fortes, impliquées ; dans le second, avec l'introduction de charrue et d'une technologie plus avancée, le travail masculin l'emporte. Selon E.BOSERUP (1970), le premier favorise la polygamie et le second la monogamie. La polygamie dans ce contexte est conçue comme peu « coûteuse » et « rentable » pour l'homme.

La thèse soutenue par Boserup rencontre des limites que démontre J.GOODY (1973) : l'Afrique de l'Est utilise beaucoup de main d'oeuvre féminine tout en présentant des taux de polygamie plus bas que l'Afrique de l'Ouest où les femmes cultivent moins. Au Ghana par exemple, l'auteur montre que les taux de polygames les plus élevés sont observés dans les sociétés où les hommes exécutent la plus part des travaux champêtres. Les facteurs qu'il évoque sont plutôt d'ordre sexuels et reproductif. Or Abdoulaye BARA Diop (1981) démontre que la polygamie apporte un intérêt économique particulier au ménage, lorsqu'il dit « *...la femme par son travail ou ses cultures personnelles, contribuent à l'entretien du ménage. La production des enfants permet d'avoir une main d'oeuvre plus nombreuse et d'espérer une prise en charge par les enfants durant la vieillesse.* ». Selon lui la polygamie est aussi un élément d'ostentation et de prestige pour les catégories privilégiées.

En 1986, Lesthaeghe et al, qui abordent dans le même sens que Boserup, montre que l'hétérogénéité des pratiques du mariage en Afrique pourrait être due à la valeur que l'on reconnaît au travail respectif des hommes et des femmes. La meilleure explication du mariage et de la polygamie en Afrique, selon ces auteurs est le rôle ou la valeurs qu'une société reconnaît d'une façon générale au travail économique des femmes. Les

Pratique de la polygamie au Tchad : à la recherche des facteurs explicatifs

études menées par ces anthropologues utilisent des variables comme la division sexuelle du travail, l'ethnie d'appartenance, l'instruction, le niveau d'éducation et l'urbanisation. Les variables d'organisation sociale les plus pertinentes sont : le système de filiation, la complexité politiques des sociétés, la stratification sociales en caste ou en classes, le système d'héritage pour les femmes,...

GOODY en 1976, développe la thèse de Boserup après l'avoir critiquée, soutiendra que « *les systèmes de transmission de bien, à savoir les systèmes d'héritage et de succession, peuvent influencer la nuptialité* ». En Afrique, caractérisée dans sa plus grande partie par un modèle agricole où le travail féminin est important, il y a un échange de droits entre famille dans le mariage, ce qui favoriserait la polygamie et la pratique de l'exogamie. En effet, le paiement de la dote des familles de l'époux à celles de la femme assurent aux premières tout droit sur la femme qu'elles viennent d'acquérir ; de plus les femmes ainsi mariées ne pourront plus attendre des biens à hérités de leurs familles d'origine. Dans cette condition, un nombre important de femme et d'enfants constitue une augmentation de l'emprise du lignage du père.

Pour ce fait, Dominique TABUTIN (1988) en s'interrogeant écrit « *la modernisation pourrait-elle conduire à un déclin de la polygynie dans la mesure où les africains adoptent alors un système occidental plus rationnel ?* » il souligne que cette modernisation s'accompagnerait d'un coût croissant des femmes et d'une liberté accrue pour elles, ce qui amènerait homme et femme à préférer la monogamie. Cette affirmation a été déjà élucidée par J.C.Caldwell (1980), l'augmentation de l'instruction et de l'éducation signifierait aussi une grande liberté de choix du partenaire et un moindre pouvoir de la famille du lignage, ce qui affaiblirait le système polygame.

2-1-3 Les approches Démographiques

Rapport de masculinité

Dominique TABUTIN (1988) évoque que la polygamie est expliquée par un prétendu excédent de femmes sur les hommes. Pour lui les statistiques sérieuses vont toutes à l'encontre de cette loi fantaisiste ; elles montrent à l'opposé que si les hommes et les femmes naissent égaux, c'est d'abord en nombre. Plus précisément, il existe même un léger excédent de naissance masculine : il naît en moyen 103 à 106 garçon pour 100 filles. Cet avantage

disparaît souvent au bout de quelques mois ou de quelques années, parce que la mortalité est encore en général un peu plus forte chez les garçons que chez les filles. Et aux âges élevés ce sont les femmes très souvent un peu plus nombreuses que les hommes, toujours à cause d'une moindre mortalité chez elles. Ces nuances ne remettent pas en cause l'égalité numérique d'ensemble des hommes et de femme, en l'absence de guerre ou de migration affectant différemment les deux sexes.

L'âge au premier mariage, le veuvage et le divorce

Marie-Paule THIRIAT (1998) dans son livre intitulé « Evolution des pratiques matrimoniales au Togo » démontre enfin que les règles sociales régissant le mariage dans les pays qui connaissent une forte natalité et une mortalité élevée ont conduit à un régime démographique favorable à la polygamie. Les principaux facteurs en sont les précocités du mariage des femmes, un écart d'âge important entre les conjoints, une quasi-absence de célibat définitif pour les deux sexes et le remariage rapide. Les régions de forte polygamie coïncident avec celles où la différence d'âge entre époux est la plus élevée (9 à 10 ans). Celle-ci est, parmi les mécanismes démographiques qui concourent au maintien d'une forte polygamie, l'élément clé de son fonctionnement dans une population où tous les individus se marient. En effet, dans une population non perturbée, où les deux sexes sont approximativement à un nombre égal et âge égal, la différence d'âge au premier mariage crée, dans la population des célibataires un effectifs de femmes mariables supérieur à celui des hommes mariables. Cet excédent est d'autant plus important que l'entrée en union des femmes est précoce par rapport à celle des hommes et la croissance démographique est forte. Il peut encore être accentuée par la surmortalité masculine. Le célibat définitif étant inconcevable, il faut, pour résorber cet excédent de jeunes filles, qu'une partie d'entre elles épousent en première noce des hommes non célibataires, soit veufs ou divorcé, soit déjà marié, c'est alors une union polygame. Elle poursuit en disant que la fréquence et la rapidité du remariage sont donc des facteurs qui contribuent au bon fonctionnement du régime polygamique. L'émigration masculine peut aussi accroître la supériorité numérique des femmes.

Au Tchad, il n'y a eu aucun changement dans le calendrier de la primo nuptialité entre 1996 et 2004 chez les femmes, puisque les âges à la première union sont respectivement de 15,8 ans (EDS, 1996) et 15,9 ans (EDS, 2004). De plus contrairement chez les hommes, on

Pratique de la polygamie au Tchad : à la recherche des facteurs explicatifs

constate entre les deux enquêtes (EDS, 1996 ; EDS, 2004), un léger recul de l'âge au premier mariage chez les hommes : 22,6 ans en 1996, cet âge à la première union est passé à 23,1 ans en 2004.

D'autres facteurs comme le veuvage et le divorce contribuent à augmenter le nombre de femme épousailles. Puisque le célibat définitif est difficilement accepté dans certaines sociétés Tchadiennes, surtout les communautés musulmanes, ces femmes victimes du veuvage ou de divorce cherchent à vivre sous le toit d'un homme, peu importe son statut matrimonial. De plus, il faudrait reconnaître qu'au Tchad, en plus des facteurs démographiques, économiques, socioculturels, sexuels et politiques, l'organisation sociale intervient aussi dans la polygamie, dans la mesure où la société est à la fois patrilocale et patrilinéaire.

Les raisons médicales

L'état de santé de la population, notamment la santé de la femme et la survie des descendances, peut aussi conduire certaines couches de la population à pratiquer la polygamie afin de pallier la difficulté qu'elle rencontre à assurer leur lignée. Il ne faut oublier que généralement, dans les sociétés africaines, avoir un enfant est une nécessité. Toutefois la forte mortalité qu'a connue l'Afrique (qui n'a guère changé dans certaines régions frappées par la famine, la guerre, les grandes endémies comme le paludisme, le choléra) demeure un argument de poids utilisé par certains auteurs. C'est ce qui fait dire à Locoh (1985) citée par Pierre KLISSOU « *pour garantir les besoins de la famille, ou du clan, en enfant, il convient d'avoir suffisamment des descendances pour compenser la mortalité. Un père de famille dont l'objectif serait au moins deux garçons vivant au seuil de sa vieillesse (60 ans), objectif plausible dans les normes africaines, devrait avoir huit enfants, dans les conditions de mortalité élevée que l'on observe encore dans certaines régions rurales* ».

Ce point de vue a été soutenu par ATTLOU (1979) cité par Pierre KLISSOU « ... *Autrefois, les techniques de médecine étaient imprécises, les moyens de production peu perfectionnés et les rivalités tribales, monnaie courante. Les épidémies, les famines, les guerres, assez fréquentes par conséquent impliquaient des taux de mortalité très élevés de la population, les dégâts se faisaient surtout sentir dans le milieu infantile. Pour s'assurer un nombre raisonnable, il fallait utiliser toutes ses possibilités de procréation. Et puisque*

l'homme a la capacité de féconder plusieurs femmes à la fois, il était tout indiquer qu'il en prenne plusieurs ».

2-2 HYPOTHESE ET SCHEMA CONCEPTUEL :

2-2-1 Hypothèse principale

La construction des hypothèses est une étape fondamentale pour notre recherche.

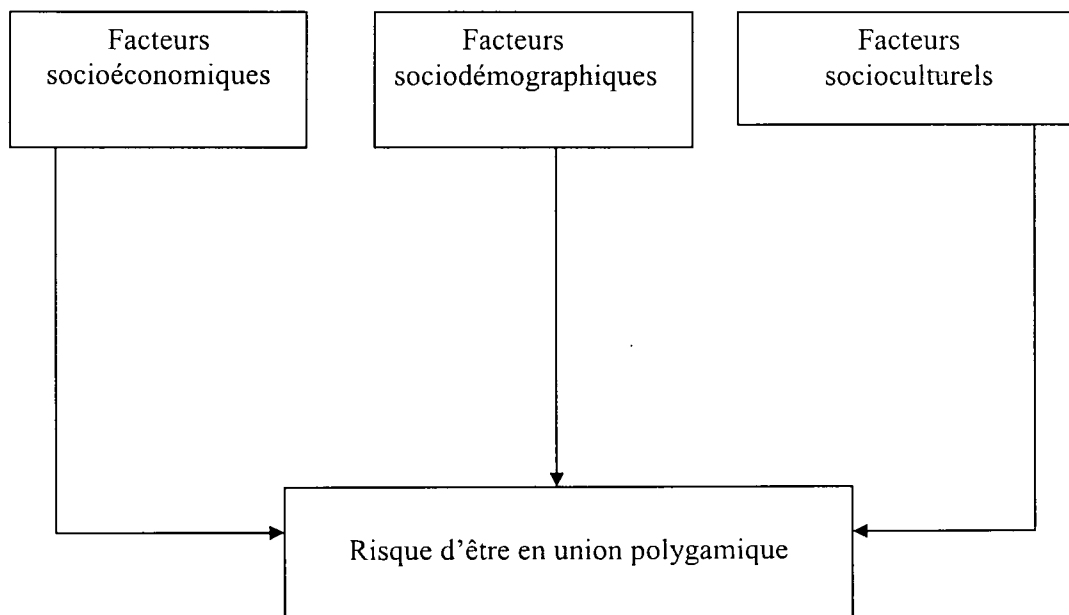
Conformément au contexte de notre étude, nous allons chercher à expliquer la pratique de la polygamie à travers les approches démographiques à cause de leurs pertinences et leur facilité dans l'interprétation. L'hypothèse principale de notre étude est formulée comme suit :

La pratique de la polygamie au Tchad est influencée par des facteurs socioculturels, socioéconomiques et sociodémographiques

2-2-2 Schéma conceptuel

Ce schéma ci-dessous met en relation les différents concepts retenus pour notre étude. Ce pendant il n'est pas une condition nécessaire et suffisante pour expliquer la polygamie, d'autres facteurs implicites, non pris en compte peuvent influencer la pratique de la polygamie au Tchad.

Figure 1 : Schéma conceptuel de la polygamie



2-2-3 Définition des concepts

Facteurs socioéconomiques : ensembles des activités qui constituent la vie en communauté des habitants d'une région, soit leur appartenance à un groupe social donné : l'emploi, le modèle de production, etc. Ce concept s'appréhende par l'occupation principale et le niveau de vie. A cet effet, en raison des revenus générés par ses activités, l'homme acquiert un certain niveau de vie qui, dans certaines conditions peut entraîner son entrée en union polygamique.

Facteurs sociodémographiques : c'est un ensemble des caractéristiques systématiques de certaines personnes ou groupe des personnes appartenant à une population vivant dans un milieu social donné. Dans ce contexte l'âge de la femme ou l'âge de l'homme est un indicateur pertinent qui permet de mesurer l'évolution de la polygamie par structure d'âge.

Facteurs socioculturels : c'est l'ensemble des éléments qui contribuent à la socialisation des habitants d'une région donnée : normes relatives aux mariages. Les normes et coutumes de chaque région qui permettent aux individus d'assimiler et d'adopter certains comportements matrimoniaux dont la polygamie constituent un exemple. L'ethnie, la religion, la région de résidence, le niveau d'instruction et le milieu de résidence en sont les indicateurs.

Risque d'être en union polygamique : c'est la probabilité qu'un homme puisse prendre une autre épouse au cours de sa vie sans pourtant avoir rompu avec la première. Dans cette étude le concept de polygamie sera utilisé à la place de celui de polygynie, qui constitue la forme la plus répandue au Tchad. A cet effet, le nombre des épouses par un homme et le nombre de co-épouses par femme sont pris comme des indicateurs.

Conclusion

La polygamie continue d'être une pratique matrimoniale importante dans les sous-régions d'Afrique. Plusieurs approches sont développées pour expliquer ce phénomène. Elles vont de l'explication sociologique aux explications démographiques en passant par les explications économiques. Nous pouvons dire que les changements à opérer avant de s'attendre à la baisse, voire à la disparition de la polygamie sont donc bien dans les secteurs comme l'amélioration des conditions de vie en milieu rural, l'éducation et l'urbanisation. Plusieurs facteurs doivent être pris ensemble pour comprendre les motivations des populations polygames. Dans cette perspective, l'hypothèse principale sur laquelle est calqué le cadre conceptuel dégage trois facteurs principaux à savoir le facteur socioculturel, le facteur socioéconomique et le facteur sociodémographique.

CHAPITRE 3

CADRE D'ANALYSE ET ASPECTS METHODOLOGIQUES

INTRODUCTION

Comme tout travail scientifique, notre étude réserve dans ce chapitre la méthodologie de recherche. Il comporte cinq grande parties : les hypothèses spécifiques, le cadre d'analyse, la source des données, les variables d'analyse et l'évaluation de la qualité des données.

3-1 HYPOTHESES SPECIFIQUES

(H1) le risque d'être en union polygamique décroît avec le niveau d'instruction.

(H2) Il existe une différence régionale dans la pratique de la polygamie : 41% (Batha, Guera et Salamat) ; 43% (Mayo kebbi ouest) et 48% (Ouaddaï et Wadi Fira).

(H3) la pratique de la polygamie tend à augmenter avec les activités économiques exercées par un homme ou une femme.

(H4) le risque d'être en union polygamique varie avec l'appartenance ethnique, si bien que les individus appartenant à certaines ethnies sont plus exposés que d'autres

(H5) la pratique de, la polygamie augmente avec l'âge, aussi bien chez les hommes que chez les femmes.

(H6) L'amélioration du niveau de vie intensifie la pratique de la polygamie.

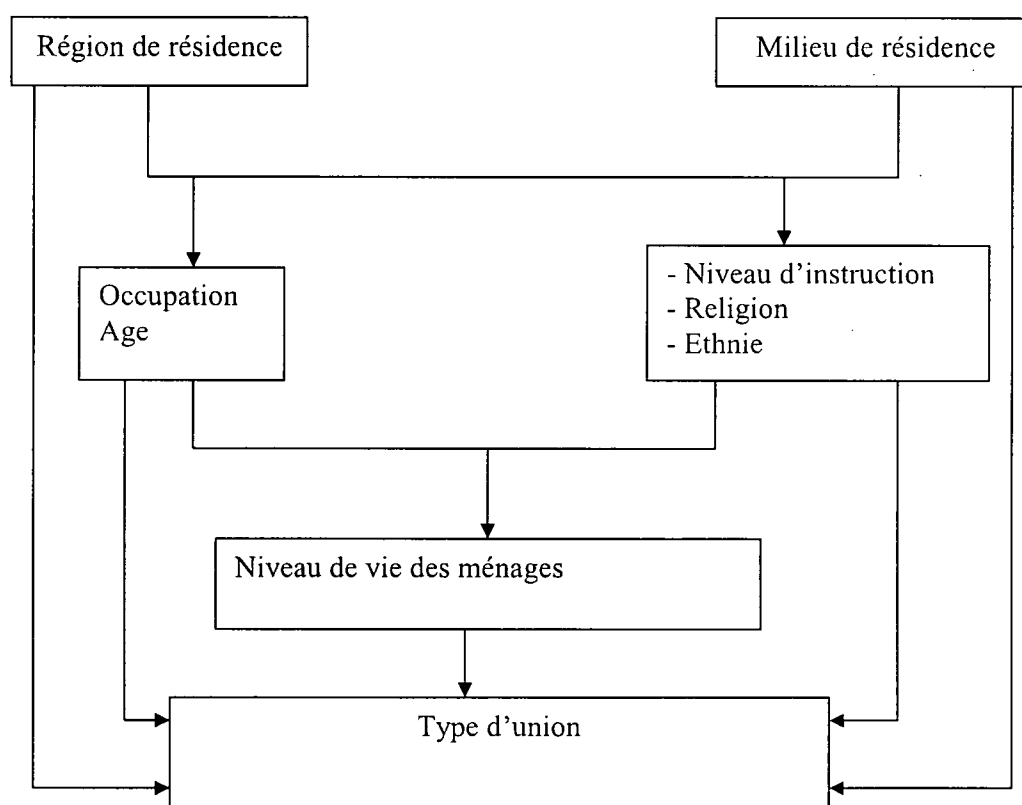
(H7) Les femmes des religions musulmanes et animiste sont exposées à la pratique de la polygamie que les femmes chrétiennes.

(H8) le milieu de résidence entraîne une différence dans la pratique de la polygamie aussi bien chez les hommes que chez les femmes.

3-2 CADRE D'ANALYSE

Le cadre analytique spécifie les relations entre les modalités des concepts et correspond à une opérationnalisation des hypothèses spécifiques. Notre étude a formulé huit hypothèses spécifiques qui s'expliquent à travers le schéma d'analyse ci-dessous.

Figure 2 : Schéma d'analyse de la polygamie



3-3 SOURCE DES DONNEES

Les données de notre étude proviennent de l'enquête démographique de santé réalisée au Tchad en 2004. Cette enquête est la deuxième après celle qui a été réalisée en 1997. Parmi les objectifs assignés à cette enquête figure la mesure de la polygamie au sein de la population Tchadienne. Comme toute enquête, l'EDST (2004) a cinq objectifs principaux qui se résument comme suit : collecter, analyser et diffuser les données relatives à la population Tchadienne, portant en particulier sur la fécondité et ses déterminants, ainsi que sur la santé

Pratique de la polygamie au Tchad : à la recherche des facteurs explicatifs

de la mère et de l'enfant. L'EDS avait plusieurs objectifs spécifiques, parmi lesquels, deux sont en rapport avec le thème de l'étude :

- fournir les données fiables et détaillées sur les facteurs démographiques, socioculturels et socioéconomiques susceptibles d'influencer le choix du type d'union au sein des populations.
- Recueillir des données de qualité sur l'état matrimonial des Tchadiens.

3-3-1 Les outils de collectes et informations recueillies

Afin d'atteindre les objectifs fixés, l'EDST (2004) avait conçu quatre types de questionnaires ont été utilisés : le questionnaire ménage, le questionnaire femme, le questionnaire homme, le questionnaire communautaire, mais nous en retiendront que les trois premiers.

Le questionnaire ménage :

Il permet de collecter des informations telles que le nombre de personnes composant le ménage, le sexe, l'âge, le niveau d'instruction, la prévalence des handicaps, le travail des enfants de 5-17 ans, l'enregistrement des naissances à l'état civil, etc. Les informations sur les caractéristiques de logement (approvisionnement en eau, type de toilette, etc.) sont aussi recueillis afin d'apprécier les conditions d'environnementales dans lesquelles vivent les personnes enquêtées. Ce pendant le but, premier du questionnaire ménage est d'établir l'éligibilité des personnes à interviewer individuellement. Il permet aussi de déterminer les populations de référence pour le calcul des certains indicateurs démographiques.

Le questionnaire femme :

Le questionnaire femme est utilisé pour collecter les informations relatives aux phénomènes démographiques, sur les femmes âgées de 15-49 ans. Il comprend douze sections, parmi lesquelles, trois sont en rapport avec notre étude :

Section1 : caractéristiques sociodémographiques des enquêtées ;

Section6 : mariage et activité sexuelle ;

Section8 : caractéristiques du conjoint et travail de la femme ;

Le questionnaire homme

Le questionnaire homme est utilisé pour collecter les informations relatives aux phénomènes démographiques, sur les hommes âgés de 15-49 ans. Il comprend sept sections parmi lesquels, deux intéressent notre étude :

Section1 : caractéristiques sociodémographiques des enquêtés ;

Section4 : mariage et activité sexuelle ;

3-3-2-'échantillon :

L'EDST (2004) est un échantillon représentatif au niveau national, basé sur un sondage par grappes stratifié à deux degré. Au premier degré, 196 grappes ont été tirées à partir de la liste de zones de dénombrement (ZD) établi lors du travail du recensement général de population et de l'habitat (RGPH) de 1993. Toutes les grappes sélectionnées ont fait l'objet d'un dénombrement exhaustif des ménages. Au deuxième degré des ménages ont été tirés à partir de la liste des ménages établie lors de l'opération de dénombrement. Les individus sont sélectionnés par la méthode aléatoire simple.

Au total sur 5512 ménages qui ont été sélectionnés, 5369 ont pu être enquêtés avec succès, soit un taux de réponse de 99%. A l'intérieur de 5369 ménages enquêtés, 6262 femmes âgées de 15-49 ans ont été identifiées comme étant éligibles pour l'enquête individuelle et, pour 6085 d'entre elles, l'interview a pu être menée à bien. Le taux de réponse s'établi donc à 97% pour l'enquête auprès des femmes.

L'enquête homme a été réalisée dans un ménage sur trois : au total, 1999 hommes de 15-49 ans ont été identifié dans les ménages du sous-échantillon. Parmi ces 1999 hommes, 1887 ont été enquêtés avec succès, soit un taux de réponse de 94%. Quelque soit le sexe les taux de réponse en milieu rural sont légèrement plus élevés que ceux obtenus en milieu urbain.

3-4 LES VARIABLES D'ANALYSES

3-4-1 La variable dépendante :

La variable type d'union est considérée comme la variable dépendante de cette étude. Elle sera constituée de deux modalités : monogamie et polygamie.

3-4-2 Les variables explicatives :

Il s'agit entre autres du milieu de résidence, du niveau d'instruction, la religion, l'ethnie, la région de résidence, l'âge et le niveau de vie.

Milieu de résidence : C'est un milieu de socialisation qui véhicule les normes, les valeurs et les traditions relatif à un individu. Par conséquent, il joue un rôle majeur dans l'étude de la nuptialité.

Région de résidence : c'est un espace traditionnellement acquis qui transmet à l'homme un patrimoine culturel. Caractérisé par son aspect physique et socioculturel. Le territoire Tchadien est subdivisé en deux grandes parties : le Nord caractérisé par une civilisation arabo-musulmane, le Sud dominé par une civilisation judéo-chrétienne.

Niveau d'instruction : c'est le niveau d'étude atteint par un homme ou une femme. Il est mesuré par la dernière classe fréquentée. Trois catégories ont été distinguées : sans instruction, primaire, secondaire ou plus. L'instruction développe chez l'individu des pratiques ostentatoires à la pratique de la polygamie. C'est dire que les hommes sans niveau ont une perception positive de la polygamie que les hommes ayant un niveau d'instruction.

Age : c'est la durée écoulée depuis la naissance. Il peut être calculé de différentes manières : l'âge révolu, l'âge atteint, l'âge exact. Pour le cas de notre étude nous retiendrons l'âge révolu, qui permet également de distinguer les individus en âge de procréer, qui entrent très tôt en mariage de ceux qui sont prédisposés à la pratique polygamique.

Religion : c'est un ensemble des croyances et de pratique envers une divinité. Cette variable est composée de trois modalités : chrétiens, musulmans et animistes. Les

Pratique de la polygamie au Tchad : à la recherche des facteurs explicatifs

croyances religieuses déterminent également la perception vis-à-vis de la nuptialité en général et de la pratique de la polygamie en particulier. Elle est mesurée par la pratique religieuse déclarée.

Ethnie : c'est un groupe d'êtres humains ayant entre eux certaines affinités où caractères communs tenant à la langue, à la coutume, à la culture et à des grandes particularités somatiques (lexique des sciences sociales 8^e édition). Le Tchad compte 223 ethnies, nous les avons regroupées, dans le cadre de notre analyse en 6 grands groupes ethniques en fonction des affinités, des similitudes en matière de comportement qu'elles représentent. Cette variable joue un rôle dans la différence de niveau de polygamie à travers les croyances et les valeurs issues du modèle de référence.

Construction de l'indicateur du niveau de vie

Le niveau de vie est appréhendé à travers les caractéristiques du logement et la possession d'un certain nombre de biens.

En ce qui concerne les caractéristiques du logement, la source d'approvisionnement en eau, le type d'aisance, la nature du sol, la nature du mur, la nature du toit apparaissent comme les éléments pouvant engendrer une distinction au niveau de condition de vie des individus. Les logements qui s'approvisionnent en eau de puit, déféquant en brousse, habitant les maisons en terre battue au toit en matériels traditionnels constituent le poids le plus élevé (2). Ceux qui s'approvisionnent à la fontaine publique, déféquant dans les latrines aménagées ou non et habitant les maisons sémi-durs ou durs, aux toits modernes ont un faible poids (1). Par contre les logements avec chasse eau ont un poids nul.

La possession d'autres types de biens sont également à prendre en considération. C'est le cas des individus qui ont déclaré avoir une radio, une moto, un vélo, une télévision et disposant d'un logement ayant l'électricité. Ces individus ont un faible poids (1), par rapport à ceux qui n'en possèdent pas, qui ont un poids élevé (2). Ce pendant ceux qui ont reconnu posséder un téléphone fixe, une voiture et un réfrigérateur ont un poids nul.

Par ailleurs, le tableau ci-dessous nous permet de distinguer les nouvelles modalités obtenues à partir des données de source par l'intermédiaire du recodage des variables ainsi

que, la masse populaire (poids) dont regroupe chaque modalité. Notre étude retient le chiffre 2 pour la modalité « non », contrairement l'EDST2004 qui lui attribue le chiffre 0.

Tableau 3.1 Variables retenues pour la construction de l'indicateur niveau de vie

Variables	Modalités	recodage
Approvisionnement en eau	1- robinet à domicile	1=11
	2- fontaine publique	2=12,52,53,54,55,96
	3- puit	3=21,22,31,41,42
	4- fleuve	4=43,44,51
Type d'aisance	1- chasse eau	1=11
	2- latrine	2=12,21
	3- brousse	3=22,31
Nature du sol	1- terre battue	1=11
	2- ciment	2=31,32
Nature du mur	1- terre battue	1=11,32
	2- sémi-durs/durs	2=31,33,34,96
Nature du toit	1- oui	1=1
	2- non	2=0
Possession d'électricité	1- oui	1=1
	2- non	2=0
Possession de radio	1- oui	1=1
	2- non	2=0
Possession de télévision	1- oui	1=1
	2- non	2=0
Possession de réfrigérateur	1- oui	1=1
	2- non	2=0
Possession de vélo	1- oui	1=1
	2- non	2=0
Possession de moto	1- oui	1=1
	2- non	2=0
Possession de voiture	1- oui	1=1
	2- non	2=0
Possession de téléphone	1- oui	1=1
	2- non	2=0

3-5 SYNTHÈSE DU CADRE CONCEPTUEL ET ANALYTIQUE

Le cadre conceptuel qui spécifie les relations entre les concepts, permet d'obtenir une représentation plus claire des hypothèses. Le cadre analytique qui spécifie les relations entre les modalités des concepts permet d'opérationnaliser les hypothèses. Donc le dernier

Pratique de la polygamie au Tchad : à la recherche des facteurs explicatifs

est inclus dans le premier. Le tableau ci-dessous nous présente la synthèse de la relation qui existe entre ces deux cadres.

Tableau 3.2 : Synthèse de la relation entre cadre conceptuel et analytique

Concepts fondamentaux	Variables opérationnelles	modalités
Facteurs socioculturels	Région de résidence	Nord Sud centre
	Milieu de résidence	N'djmaèna Urbain rural
	Ethnie	Arabe Sara Massa Peul Kanembu hadjarai
	Religion	Chrétien Musulman animiste
	Niveau d'instruction	Aucun Primaire Second/sup
Facteurs socioéconomiques	Niveau de vie	Faible Moyen Elevé
	Occupation	Sans emploi Cadre Commerçant Agriculteur ouvrier
Facteurs démographiques	Age	15-19 ans 20-24 25-29 30-34 35-39 40-44 45-49
Risque d'être en union polygame	Type d'union	Monogame polygame

3-6 EVALUATION DE LA QUALITE DES DONNEES

L'évaluation de la qualité des données est une étape importante dans le processus de recherche en science sociale. Son utilité est accentuée au sein des pays en voie de développement où le système d'état civil fonctionne mal. Ce qui laisse libre cour aux déclarations fallacieuses des âges. A cela, il faut ajouter les tabous de tout genre liés principalement aux pesanteurs socioculturelles.

3-6-1- Détermination du taux de non réponse

La détermination du taux de non réponse est une étape importante de l'évaluation de la qualité des données. Puisqu'elle permet de savoir si les données collectées sont conformes à la réalité. De plus elle permet de savoir si les informations sont disponibles pour toutes les variables et pour tous les individus. Généralement dans le plan de sondage, le taux de non réponse est utilisé pour maximiser la taille de l'échantillon. Dans le tableau ci-dessous, le taux de non réponse d'une variable est obtenu en rapportant sa valeur manquante à son effectif total. Pour notre étude l'ensemble du taux de non réponse est de 1% aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Sauf la variable occupation, qui a un taux de 1,1% chez les hommes et 0,45% chez les femmes. Ceci s'explique par le fait que certains individus éprouvent des difficultés à placer l'emploi qu'ils occupent dans certains secteurs d'activités. En tout état de cause ce taux est en deçà de 10% ; niveau en dessous duquel, les variables sont jugées de bonne qualité. Autrement dit les données de notre étude sont de bonne qualité.

Tableau 3.3 : Taux de non réponses des variables chez les hommes

variables	Effectifs	Valeurs manquantes	Taux de non réponses
Milieu de résidence	1887	0	0,0000
Niveau d'instruction	1887	0	0,0000
Religion	1885	2	0,0011
Ethnie	1883	4	0,002
Région de résidence	1887	0	0,0000
occupation	1867	20	0,011
âge	1887	0	0,0000
total	13183	26	0,0141

Tableau 3.4 : Taux de non réponses des variables chez les femmes

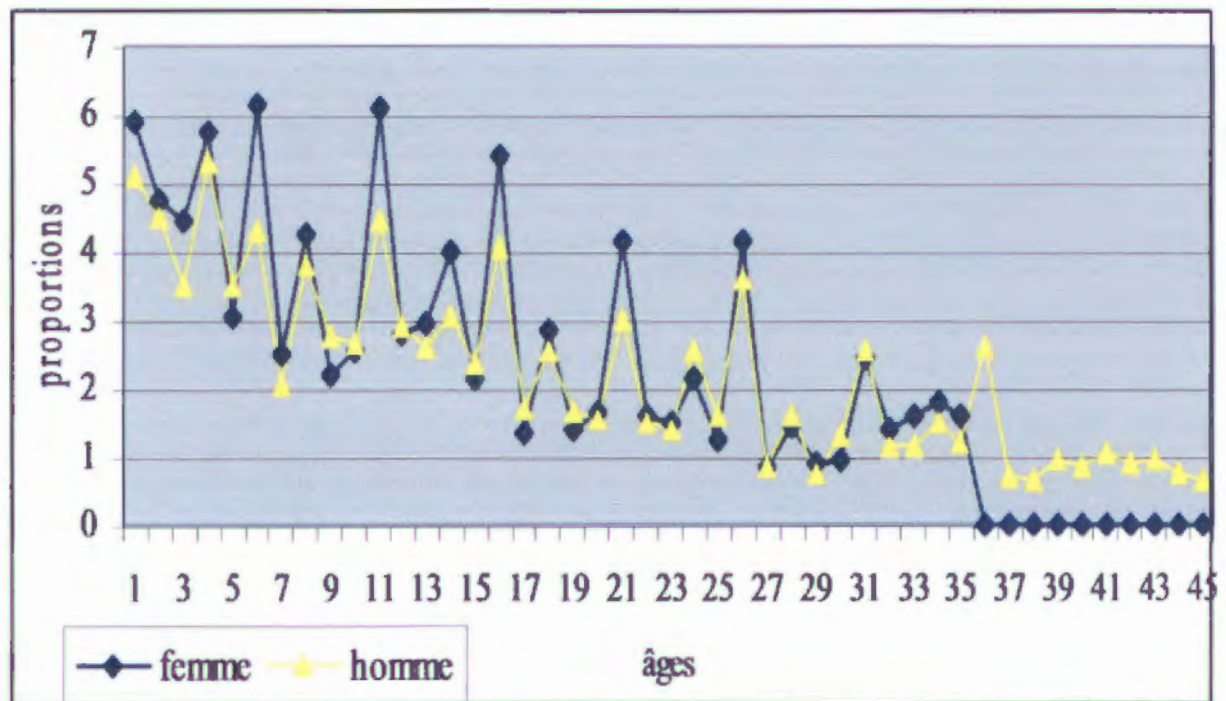
Variabes	Effectifs	Valeurs manquantes	Taux de non réponses
Milieu de résidence	6085	0	0,00000
Niveau d'instruction	6085	0	0,00000
Religion	6083	2	0,00033
Ethnie	6080	5	0,00082
Région de résidence	6085	0	0,00000
Occupation	6058	27	0,00446
Age	6085	0	0,00000
Total	42561	32	0,00561

3-6-2- Evaluation de la qualité des données sur l'âge.

Le graphique ci-dessous présente des qualités des données sur l'âge chez les hommes et chez les femmes. Il présente des pics et des creux qui traduisent la préférence des individus pour des âges se terminant par 0 et 5. Une telle préférence introduit des biais dans les données collectées. Cette mauvaise déclaration des âges est due par l'attraction aux âges ronds et semi ronds pour les individus âgés de 15, 17, 25, 27, 31. A partir de 45 ans et plus, il y a une constante dans la déclaration des âges par les individus.

En tout état de cause, la mauvaise déclaration des âges par les individus est fonction des mesures draconiennes instaurées par l'Etat Tchadien. Surtout en ce qui concerne l'âge d'entrer à la fonction publique qui est fixé au plus 35 ans ; l'âge d'entrer dans certaines écoles nationales telles que l'ENAM (Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature) dont l'âge limite est 28 ans, l'ENTP (Ecole Nationale des Travaux Publics) dont l'âge limite est 25 ans pour le cycle des ingénieurs ainsi que l'âge à la retraite 55 ans. En plus de cela, il ne faut pas perdre de vue de nombreux événements de guerres civiles qu'a connus l'Etat Tchadien. La population étant perturbée, avait égaré certains dossiers d'état civil (les actes de naissances, les livrés familiaux...) pouvant témoigner leurs années de naissance.

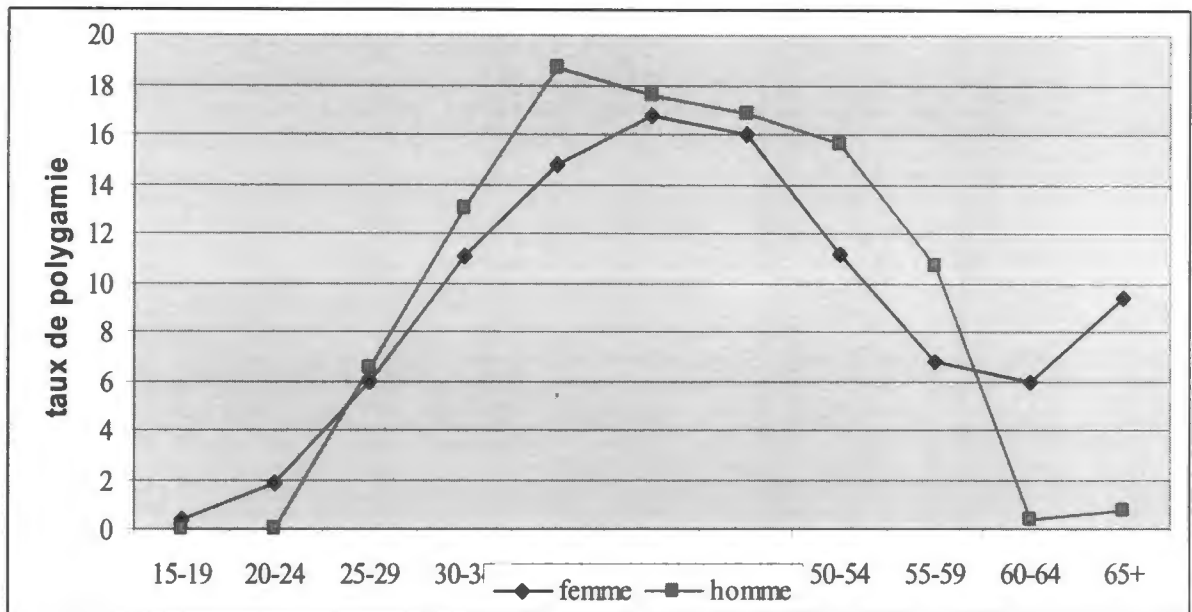
Graphique 3.1 : Variation des proportions des femmes et des hommes selon l'âge



3-6-3- Evaluation de la qualité des données sur la polygamie

Le graphique ci-dessous montre une évolution régulière des proportions des personnes en union polygamique. La polygamie augmente en fonction des âges des individus. Les courbes atteignent leurs paroxysmes dans une frange d'âge donnée 35 à 50 ans. Ceci traduit l'exposition au risque d'être en union polygamique de certains groupes d'âges. Toutefois de nombreux individus appartenant à d'autres groupes d'âge semblent moins exposés au risque de vivre en union polygamique. C'est précisément le cas des hommes âgés de 60 ans ou plus et des femmes âgées de 20-24 ans et 60-64 ans. Donc les données sur la polygamie semblent acceptables pour la suite de l'analyse.

Graphique3.2 Variation des taux de polygamie selon l'âge



3-7 LES METHODES D'ANALYSE

3-7-1 L'analyse bidimensionnelle

L'analyse bivariée consiste à croiser deux variables disponibles dans le tableau de données. Elle permet de mettre en relation ces deux variables en établissant par une mesure adéquate, le niveau de cette relation. C'est une étape vers l'analyse multivariée dans la mesure où la matrice de corrélation qui sert de base à cette dernière est calculée par paire de variables.

Dans notre cas précis, notre étude croise la variable dépendante type d'union à chacune des variables indépendantes et retient 5% comme seuil de signification moyen acceptable.

3-7-2 L'analyse multidimensionnelle

L'analyse multivariée offre une procédure de contrôle des relations causales définies au niveau bivariée qui permet d'éviter les pires erreurs. Cela suppose l'existence dans notre base des données des variables de contrôle nécessaires. Mais également en fonction de la logique de l'analyse causale établit dans le cadre théorique. A cet effet plusieurs procédures peuvent être envisagées selon le but de l'étude. Dans le cas précis de notre étude où le but ultime est de rechercher les facteurs explicatifs de la polygamie et surtout que la variable dépendante est qualitative dichotomique, nous allons recourir à l'analyse de régression logistique.

La méthode de régression logistique pose comme première exigence, la nature des variables dépendantes et indépendantes à introduire dans le modèle d'analyse. La variable dépendante doit être nécessairement dichotomique (dans notre cas présent la femme est en union polygamique ou non ; et l'homme a une épouse ou plus d'une épouse). En ce qui concerne les variables indépendantes, elles doivent être quantitative ou catégorielle. Avant de les introduire on doit dichotomiser toutes les modalités y afférentes. Il faut préciser que la modalité de référence ne figure pas dans l'ensemble de l'équation de la régression.

Soit Y une variable dépendante et X_i ($i=1,2,3,\dots,n$) variable indépendante. La nature de la variable Y étant dichotomique. Soit P la probabilité qu'une femme vive en union polygamique et donc $Y=1$. on peut écrire $P = \text{proba}(Y=1)$ et donc $(1-P) = \text{proba}(Y=0)$.

La régression logistique fournit entre autres le nombre d'observations, la probabilité du chi2 associée au modèle, le pouvoir prédictif du modèle (pseudo R^2), le rapport de chance (odds ratios), le seuil de signification, les paramètres (coefficient β ou odds ratios) et intervalle de confiance des paramètres pour chacune des modalités introduites dans le modèle. Ces différents paramètres facilitent l'interprétation des résultats. En plus de cela il importe de calculer la contribution des variables dans la corrélation à l'explication de la polygamie à travers la formule suivante : $C_x = (\chi_f^2 - \chi_s^2) / \chi_f^2 * 100$

Conclusion

Ce chapitre a formulé des hypothèses spécifiques qui ont permis de construire un cadre d'analyse à travers lequel huit variables explicatives et une variable expliquée ont été sélectionnées. L'enquête démographique de santé (EDS) était la seule source utilisée pour faire les analyses bidimensionnelles et multidimensionnelles dont le but est d'expliquer l'ampleur de la polygamie au Tchad. Il ressort de celle-ci, le taux de réponse, la proportion des femmes et des hommes selon l'âge, la proportion des hommes et des femmes polygames. De plus un, indicateur niveau de vie a été créé à travers les caractéristiques du logement et la possession d'un certain nombre de biens. Le contrôle effectué sur les variables opérationnelles a jugé les données de l'EDST2004 de bonne qualité, et que l'analyse se fera aisément.

CHAPITRE 4

ANALYSE DIFFERENTIELLE DE LA POLYGAMIE

INTRODUCTION

Ce chapitre revêt les aspects généraux de la polygamie au Tchad, par rapport aux données de l'enquête démographique et de santé de 2004. L'analyse faite dans ce chapitre est fondée sur la description de la polygamie appelée analyse bivariée de la polygamie à partir des données de l'EDST2004. Elle se base sur une vérification d'une relation existante entre la variable dépendante et chaque variable explicative. Les taux de la polygamie calculés pour la circonstance permettront de définir la variation du risque d'être en union polygamique aussi bien pour l'homme que pour la femme. Dans cette optique, notre étude retient pour les interprétations des résultats le seuil de 5%. Le choix de ce seuil se justifie à travers le fait que la polygamie n'est pas un phénomène rare au Tchad.

Toutefois l'analyse descriptive de la polygamie, met en exergue, les différents liens qui existent, d'une part entre les caractéristiques socioculturelles et d'autre part entre les caractéristiques démoéconomiques (occupation, niveau de vie et âge).

4-1 ANALYSE DIFFERENTIELLE DE LA POLYGFAMIE CHEZ LES HOMMES

Cette analyse met en exergue la relation qui existe entre la polygamie et certaines caractéristiques de l'homme telles que : l'âge, le milieu de résidence, la région de résidence, le niveau d'instruction, la religion, l'ethnie, l'occupation et le niveau de vie

4-1-1 Relation entre polygamie et l'âge de l'homme

D'après le tableau 4.1 de répartition des hommes selon le type d'union, il y a une forte association entre l'âge et la polygamie au seuil de 1%. Ainsi les hommes âgés de 15-24 ans ont un taux de polygamie nul. Les hommes Tchadiens mariés à cet âge ne sont pas nombreux. Ce taux est de 10,6% à la tranche d'âge 25-29 ans et croit plus vite avec l'âge. La proportion des hommes ayant deux épouses est de 9,7% contre 0,9% pour ceux vivant

Pratique de la polygamie au Tchad : à la recherche des facteurs explicatifs

en union avec trois femmes ou plus. Dans cette tranche d'âge les hommes sont beaucoup plus bigames.

Les hommes âgés de 30-34 ans ont un taux de polygamie de 20,8%. On enregistre 16,9% des hommes ayant deux épouses contre 3,9% de ceux qui vivent en union avec trois femmes ou plus. Le nombre d'épouses continue à augmenter avec l'âge à la polygamie. Ainsi on distingue chez les hommes âgés entre 35 ans et 39 ans ; 26,4% des hommes, qui vivent en union avec deux femmes ; 3,0% des hommes vivant en union avec trois femmes ou plus, soit un taux global de polygamie de 29,4%.

Dans le groupe d'âge 40-44 ans les hommes ont un taux de polygamie de 27,5% avec une proportion de 22,8% des hommes bigames et 4,7% des hommes polygames. A partir de 45 ans jusqu'à 49 ans le taux de polygamie était de 28,1%, soit 18,8% des hommes vivant en union avec deux femmes et 9,3% des hommes vivant en union avec trois femmes ou plus. Dans la frange d'âge 50-54 ans le taux de polygamie (40,1%) est le plus élevé du reste des âges. A cet effet on enregistre 33,5% des hommes polygames avec deux femmes et 6,6% des hommes polygames avec trois femmes ou plus. Ensuite les hommes âgés de 55-59 ans ont un taux de polygamie de 27,8%, dont 22,8% des hommes vivant en union avec deux femmes contre 5,0% des hommes vivant en union avec trois femmes ou plus.

4-1-2 Milieu de résidence et la polygamie

Conformément au seuil de l'étude, l'association entre le milieu de résidence et la polygamie au seuil de 10% apparaît non significative. Toutefois les hommes se marient beaucoup plus en milieu urbain et dans les petites villes qu'en milieu rural. Il se dégage un taux de polygamie de 22,3% en zone rurale contre 25,7% et 24,7% en milieu urbain et dans les petites villes. A N'djamena le taux de polygamie est similaire à celui de la zone rurale 22,2%.

Dans les petites villes, on dénote 23,3% des hommes mariés à deux femmes contre 2,4% des hommes mariés à trois femmes ou plus.

Pratique de la polygamie au Tchad : à la recherche des facteurs explicatifs

En milieu urbain, on enregistre un taux de 18,7% des hommes mariés à deux femmes contre un taux de 6% pour les hommes mariés à trois femmes ou plus.

Dans la zone rurale le taux de polygamie pour les hommes mariés à deux femmes est de 18,3% et celui des hommes mariés à trois femmes était de 4,0%

Quant à la capitale N'djamena, 18,4% des hommes sont polygames avec deux femmes contre 3,8% des hommes polygames avec trois femmes ou plus.

4-1-3 Polygamie et région de résidence

Avec le seuil de 10%, la variable région de résidence est non significativement associée à la polygamie. D'une manière générale le nombre des mariés est beaucoup plus élevé au Nord qu'au Sud. On enregistre un taux de polygamie de 25,5% dans la partie Nord du pays contre un taux de polygamie de 20,2% dans la partie Sud du pays. A cet effet, on constate au Nord 21,7% des hommes mariés à deux femmes contre 3,8% des hommes mariés à trois femmes ou plus. Mais il n'en est pas de même au Sud où on enregistre 15,7% des hommes mariés à deux femmes contre 4,5% des hommes mariés à trois femmes ou plus.

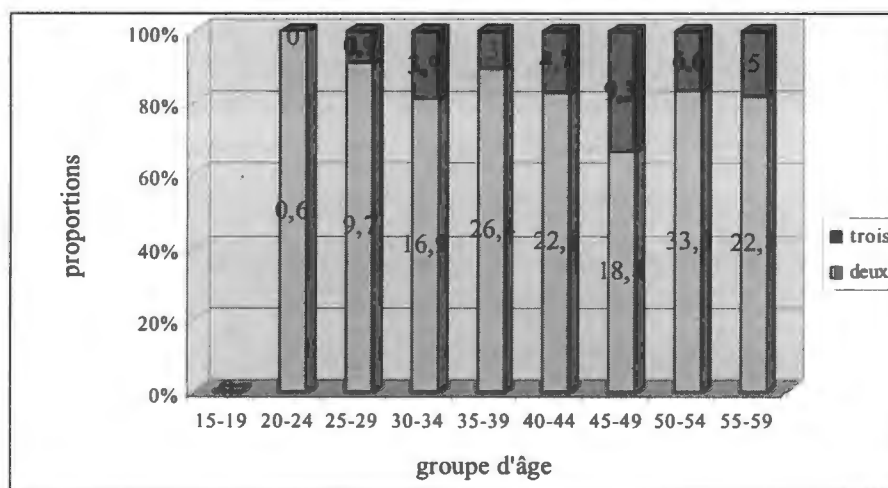
Au centre plus précisément dans le Chari Baguirmi, on dégage un taux de polygamie de 23,2% dont la proportion des hommes mariés à deux femmes est de 20,0% et celle des hommes mariés à trois femmes ou plus est de 3,2%.

Pratique de la polygamie au Tchad : à la recherche des facteurs explicatifs

Tableau 4.1: Taux de polygamie et nombre d'épouses chez les hommes

Caractéristique de l'homme	Nombre d'épouses			Taux de polygamie	Effectifs d'homme	seuil
	une	deux	Trois +			
Groupe d'âge						
15-19 ans	100	00	00	00	100	1%
20-24	99,4	0,6	00	0,6	91	
25-29	89,4	9,7	0,9	10,6	217	
30-34	79,1	16,9	3,9	20,8	190	
35-39	70,6	26,4	3,0	29,4	167	
40-44	72,5	22,8	4,7	27,5	162	
45-49	72,6	18,8	9,3	28,1	147	
50-54	59,9	33,5	6,6	40,1	109	
55--59	72,2	22,8	5,0	27,8	84	
Milieu de résidence						
N'djamèna	77,8	18,4	3,8	22,2	106	10%
Petites villes	74,3	23,3	2,4	25,2	69	
Ensemble urbain	75,3	18,7	6,0	24,7	60	
rural	77,7	18,3	4,0	22,3	933	
Région de résidence						
Nord	74,5	21,7	3,8	25,5	403	10%
Sud	79,8	15,7	4,5	20,2	523	
centre	76,9	20,0	3,2	23,2	242	
Niveau d'instruction						
Aucun						1%
Primaire	71,3	23,9	4,8	28,7	625	
Secondaire/sup	82,5	14,3	3,3	17,6	366	
	88,1	9,1	2,8	11,9	179	
Religion						
Chrétien	80,7	15,4	3,9	19,3	466	1%
Musulman	74,2	21,5	4,3	25,8	638	
animiste	90,9	5,5	3,6	9,1	28	
Ethnie						
Arabe	75,2	21,1	3,7	24,8	278	5%
Sara	77,3	19,5	3,2	22,7	305	
Massa	82,8	11,3	5,9	17,2	206	
Peul	81,6	11,8	6,6	18,4	14	
Kanembu	72,5	23,9	3,7	27,6	212	
hadjarai	77,4	16,2	6,4	22,6	78	
Occupation						
Sans emploi	79,3	19,1	1,7	20,8	18	5%
Cadre	67,8	28,0	4,2	32,2	156	
Commerçant	79,0	17,0	4,0	21,0	840	
Agriculteur	83,0	7,6	9,4	17,0	4	
ouvrier	76,9	18,9	4,2	23,0	137	
Niveau de vie						
Elevé	76,0	20,3	3,8	24,1	391	5%
Moyen	79,0	18,3	1,7	20,0	323	
faible	75,3	19,0	5,7	24,7	313	

Graphique 4.1 : Répartition des hommes polygames par nombre des épouses selon âge



4-1-4- Niveau d'instruction de l'homme et polygamie

L'instruction est significativement associée à la polygamie au seuil de 1%. En général les hommes sans niveau d'instruction sont beaucoup polygames que les hommes ayant un niveau d'instruction primaire, secondaire ou supérieur. Le taux de polygamie chez les hommes sans niveau d'instruction est de 28,7%. La polygamie a tendance à baisser quand le niveau d'instruction augmente. Les hommes de niveau primaire ont un taux de polygamie de 17,6% soit 14,3% des hommes en union avec deux femmes et 3,3% des hommes en union avec trois femmes ou plus. Ce pendant les hommes de niveau secondaire ou supérieur ont un taux de polygamie de 11,9%, soit 9,1% des hommes mariés à deux femmes et 2,8% des hommes mariés à trois femmes ou plus.

4-1-5- Ethnie et la polygamie

La variable ethnie est significativement associée à la polygamie au seuil de 5%. En général toutes les ethnies pratiquent la polygamie au Tchad. Mais on dénote une disparité ethnique. Les taux de polygamie les plus élevés sont enregistrés chez les ethnies telles que : les Kanembu (27,6%); les Arabes(24,8%); les Sara(22,7%)et les Hadjarai (22,6%). En ce qui concerne les arabes 21,1% des hommes se marient à deux femmes contre 3,7% des hommes se marient à trois femmes ou plus.

Pratique de la polygamie au Tchad : à la recherche des facteurs explicatifs

La polygamie chez les Kanembus a un taux de 23,9% pour les hommes mariés à deux femmes contre 3,7% des hommes mariés à trois femmes ou plus.

Les hommes polygames appartenant à l'ethnie Massa se subdivisent en deux : 11,3% ceux qui sont mariés à deux femmes et 5,9% ceux qui sont mariés à trois femmes ou plus. Pour ce qui est de l'ethnie Sara, 19,5% des hommes sont mariés à deux femmes contre 3,2% des hommes sont mariés à trois femmes ou plus.

La polygamie chez les peuls se distingue de la manière suivante : 11,8% des hommes se sont mariés à deux femmes et 6,6% des hommes se sont mariés à trois femmes ou plus. En fin chez l'ethnie Hadjarai, on enregistre 16,2% des hommes polygames à deux femmes contre 6,4% des hommes polygames à trois femmes ou plus.

4-1-6- Religion et polygamie

La religion est significativement associée à la polygamie au seuil de 1%. De façon générale la polygamie varie selon les confessions religieuses. Avec 25,8%, la religion musulmane a un taux de polygamie le plus élevé par rapport au christianisme et l'animisme. Pour ce faire on enregistre 21,5% des hommes musulmans mariés à deux femmes et 4,3% des hommes musulmans mariés à trois femmes ou plus. Les chrétiens ont un taux de polygamie de 19,3% où on dénote 15,4% des hommes polygames avec deux femmes contre 3,9% des hommes polygames avec trois femmes ou plus. Les animistes ont un taux de polygamie de 9,1% où on enregistre une proportion de 5,5% des hommes polygames avec deux femmes et 3,6% des hommes polygames avec trois femmes ou plus.

Pratique de la polygamie au Tchad : à la recherche des facteurs explicatifs

4-1-7- Occupation et la polygamie

L'occupation de l'homme est significativement associée à la polygamie au seuil de 5%. Généralement les cadres, les commerçants et les agriculteurs Tchadiens sont polygames. On a enregistré un taux de polygamie de 32,2% chez les cadres ; de 17,0% chez les commerçants ; de 21,0% chez les agriculteurs et de 23,1% chez les ouvriers. Chez les hommes sans emploi avec 20,8% de polygamie, on a enregistré 19,1% des hommes sont polygames à deux femmes contre 1,7% des hommes polygames à trois femmes ou plus.

La proportion des cadres Tchadiens qui se marient à deux femmes est de 28,0% celle qui se marient à trois femmes ou plus est de 4,2%.

Les hommes Tchadiens commerçants sont polygames à deux femmes sont au nombre de 7,6% et ceux qui le sont à trois femmes ou plus sont au nombre 9,4%. Donc les commerçants Tchadiens sont beaucoup plus polygames avec trois femmes ou plus que bigames.

Les agriculteurs sont beaucoup plus bigames (17,0%) que polygames avec trois femmes ou plus (4,0%). On enregistre dans le camp des ouvriers Tchadiens 18,9% des hommes en union avec deux femmes contre 4,2% des hommes en union avec trois femmes ou plus.

4-1-8- Niveau de vie et la polygamie

Le niveau de vie de l'homme est significativement associé à la polygamie au seuil de 5%. Les ménages ayant un niveau de vie faible ont un taux de polygamie élevé 24,7% secondés par les ménages ayant un niveau de vie élevé 24,1% et vient en troisième position les ménages ayant un niveau de vie moyen 20,0%.

En ce qui concerne les ménages ayant un niveau de vie faible, on enregistre 19,0% des hommes qui sont en union avec deux femmes et 5,7% des hommes mariés à trois femmes ou plus. Ces proportions sont légèrement en baisse chez les ménages ayant un niveau de vie moyen où 18,3% des hommes sont polygames à deux femmes contre 1,7% des hommes sont polygames à trois femmes ou plus.

Pratique de la polygamie au Tchad : à la recherche des facteurs explicatifs

Ensuite chez les ménages ayant un niveau de vie élevé, 20,3% des hommes sont mariés à deux femmes contre 3,8% des hommes sont mariés à trois femmes ou plus.

4-2 ANALYSE DIFFERENTIELLE DE LA POLYGAMIE CHEZ LES FEMMES

Cette analyse porte sur l'association qui s'établit entre la polygamie et certaines variables telles que : l'âge de la femme, le milieu de résidence, la région de résidence, la religion, l'instruction, l'occupation, l'ethnie et le niveau de vie de la femme.

4-2-1 Relation entre polygamie et l'âge de la femme

L'âge de la femme est significativement associé à la polygamie au seuil de 1%. A cet effet l'évolution du taux de polygamie avec l'âge dégage une tendance à la hausse pour les groupes d'âge 15-19 ans, 20-24 ans, 25-29 ans, 30-34 ans. Ce taux fléchit au groupe d'âge 35-39 ans avant d'augmenter aux deux derniers groupes d'âge 40-44 ans et 45-49 ans. La proportion des femmes âgées de 15-19 ans qui vivent en union polygamique est de 19,0%. On distingue 15,0% des femmes ayant une coépouse et 4,0% celles ayant deux coépouses ou plus.

Les femmes âgées de 20-24 ans ont un taux de polygamie de 27,4%. Celles qui sont en union avec deux coépouses ont un taux de 20,2% et celles qui sont en union avec trois coépouses ou plus ont un taux de 7,2%.

Le taux de polygamie pour les femmes âgées de 25-29 ans est de 40,2%. A cet effet on enregistre une proportion de 29,2% des femmes vivant en union avec une coépouses contre 11,0% des femmes vivant en union avec deux coépouses ou plus.

La tranche d'âge 30-34 ans a un taux de polygamie le plus élevé 50,9%, soit une proportion de 32,3% des femmes ayant une coépouses contre 18,6% des femmes ayant deux coépouses ou plus. Les femmes mariées de la frange 35-39 ans ont un taux de polygamie de 45,8%, réparti en deux catégories, celles qui sont en union avec une coépouse et celles qui sont en union avec deux coépouses ou plus.

Dans la tranche d'âge 40-44 ans, les femmes mariées en union polygamique avec une coépouse atteignent une proportion de 33,7%, tandis que celles qui sont mariées en union

Pratique de la polygamie au Tchad : à la recherche des facteurs explicatifs

polygamique avec deux coépouses ou plus atteignent une proportion de 16,2%, soit un taux global de 49,9%.

A la dernière frange d'âge 45-49 ans le taux de polygamie des femmes mariées était de 49,4%. On constate une légère décroissance par rapport au taux précédent. A cet effet on dénote une proportion de 26,9% des femmes qui vivent en union avec une coépouse contre 22,5% celles qui vivent en union avec deux coépouses ou plus.

4-2-2 Relation entre polygamie et milieu de résidence

La variable milieu de résidence est significativement associée à la polygamie au seuil de 1%. Les résultats de l'analyse montre que les femmes en milieu rural sont beaucoup plus polygames (40,1%) que les femmes qui sont en milieu urbain (37,0%). Dans la capitale N'djamena le taux de la polygamie est moins élevé (31,2%) que les deux autres milieux : rural et urbain. On dénote 19,8% les femmes N'djamenoises qui sont en union polygamique avec une coépouse contre 11,4% celles qui sont avec deux coépouses ou plus.

Dans le centre urbain, les femmes qui pratiquent la polygamie avec une co-épouse atteignent une proportion de 23,2% par contre celles qui la pratique avec deux coépouses ou plus atteignent une proportion de 13,8%.

En milieu rural où la polygamie bat son plein, on distingue 27,4% des femmes polygames ayant une coépouse et 12,7% des femmes polygames ayant deux coépouses ou plus.

4-2-3 Relation entre la polygamie et la région de résidence

Le milieu de résidence est significativement associé à la polygamie au seuil de 1%. Généralement les femmes sont beaucoup plus polygames au Nord (42,1%) qu'au Sud (39,1%). Par ailleurs le centre plus précisément le Chari Baguirmi enregistre un taux de polygamie (34,0%) moins élevé que le Nord et le Sud.

Au Nord, 32,9% des femmes vivent en union avec une coépouse contre 9,2% des femmes vivent en union avec deux coépouse ou plus.

Au Sud, on enregistre 21,7% des femmes en union polygamique avec une coépouse et 17,4% des femmes en union polygamique avec deux coépouses ou plus.

Pratique de la polygamie au Tchad : à la recherche des facteurs explicatifs

Au Centre le Chari Baguirmi ayant pour pôle d'attraction N'djamena, on dénote 25,0% des femmes qui vivent en union avec une coépouse par contre 9,0% celles qui vivent en union avec deux coépouses ou plus.

4-2-4 Niveau d'instruction des femmes et la polygamie

Le niveau d'instruction est significativement associé à la polygamie au seuil de 1%. D'une manière générale le taux de la polygamie diminue avec le niveau d'instruction. Les femmes n'ayant aucun niveau d'instruction vivent en union polygamique que leurs consœurs ayant l'instruction. Ainsi les femmes sans niveau ont un taux de polygamie de 40,8% où on peut dégager une proportion de 27,9% des femmes ayant une coépouse et 12,9% des femmes ayant deux coépouses ou plus.

Les femmes de niveau primaire mariées en union polygamique ont un taux de polygamie de 35,4%, soit 22,7% des femmes mariées avec une coépouse contre 12,7% celles mariées avec deux coépouses ou plus.

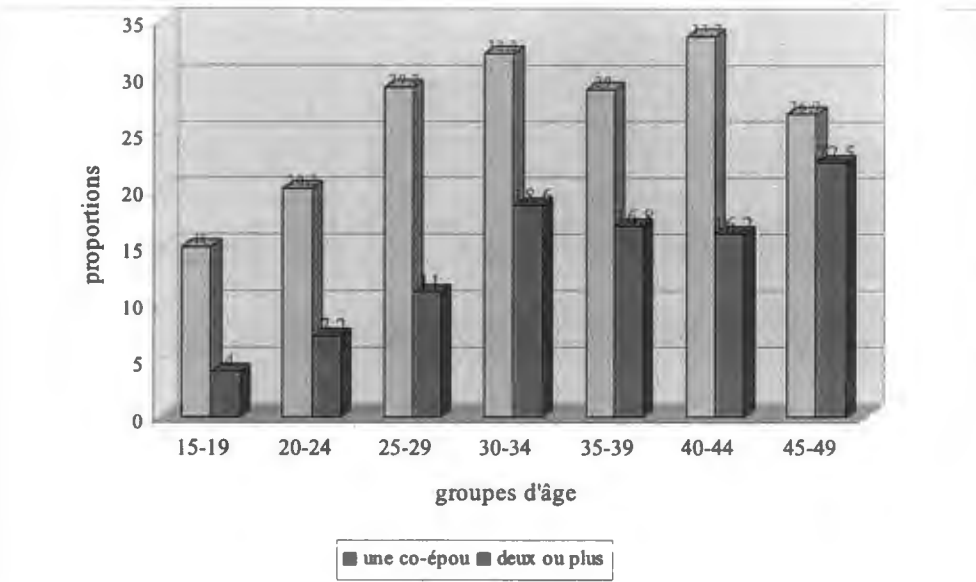
Au niveau secondaire ou plus, le taux de polygamie est de 20,0%. A cet effet les femmes en union avec une coépouse totalisent une proportion de 12,6% par contre celles qui sont en union avec deux coépouses ou plus constituent une proportion de 9,4%.

Pratique de la polygamie au Tchad : à la recherche des facteurs explicatifs

Tableau 4.2 : Taux de polygamie et nombre des co-épouses chez les femmes

Caractéristiques de la femme	Nombre des co-épouses			Taux de polygamie	effectifs	seuil
	aucune	Une co-épouse	2 ou +			
Groupe d'âge						
15-19 ans	81,1	15,0	4,0	19,0	568	1%
20-24	72,6	20,2	7,2	27,4	905	
25-29	59,9	29,2	11,0	40,2	1049	
30-34	49,1	32,3	18,6	50,9	710	
35-39	54,2	29,0	16,8	45,8	598	
40-44	50,1	33,7	16,2	49,9	441	
45-49	50,6	26,9	22,5	49,4	379	
Milieu de résidence						
N'djamena	68,8	19,8	11,4	31,2	335	1%
Ensemble urbain	62,9	23,2	13,8	37,0	265	
rural	59,9	27,4	12,7	40,1	3796	
Région de résidence						
Nord	57,9	32,9	9,2	42,1	1668	1%
Sud	60,9	21,7	17,4	39,1	2025	
centre	66,0	25,0	9,0	34,0	958	
Niveau d'instruction						
Aucun	59,1	27,9	12,9	40,8	3652	1%
Primaire	64,6	22,7	12,7	35,4	802	
second/sup	78,1	12,6	9,4	34,0	197	
Ethnie						
Arabe	61,4	30,6	8,0	38,6	1219	1%
Sara	60,2	22,5	17,3	39,8	1133	
Massa	64,7	18,4	16,8	35,2	771	
Peul	61,7	18,8	19,5	38,3	58	
Kanembu	55,5	33,9	10,5	44,4	801	
hadjaraï	61,5	26,0	12,4	38,4	333	
Religion						
Chrétien	63,1	20,2	16,7	36,9	1779	1%
Musulman	59,6	30,9	9,6	40,5	2672	
animiste	65,3	7,0	27,6	34,6	62	
Occupation						
Sans emploi	60,1	27,2	12,7	39,9	888	5%
Cadre	66,9	14,2	18,9	33,1	6	
Commerçant	60,4	18,6	21,0	39,6	137	
Agricultrice	61,8	26,6	11,6	38,2	2945	
ouvrier	57,9	25,9	16,1	42,0	662	
Niveau de vie						
Faible	63,7	26,6	9,6	36,2	1551	1%
Moyen	59,2	28,7	12,1	40,8	1466	
Elevé	58,8	23,0	18,3	41,3	1157	

Graphique 4.2 : Répartition des femmes polygames par nombre des co-épouses selon âge



4-2-5- Relation entre religion et polygamie

La variable religion est significativement associée à la polygamie au seuil de 1%. Généralement on constate que les musulmanes sont beaucoup plus polygames que les chrétiennes et les animistes. Avec un taux de polygamie de 36,9%, on dégage une proportion de 20,2% des femmes chrétiennes en union polygamique avec une coépouse et 16,7% celles qui sont en union polygamique avec deux coépouses ou plus.

Chez les femmes musulmanes sur un taux de polygamie de 40,5% on enregistre une proportion de 30,9% des femmes vivant en union avec une coépouse et 9,6% des femmes vivant en union avec deux coépouses ou plus.

Une particularité apparaît chez les animistes qui totalisent un taux de polygamie de 34,6% dont on relève une proportion de 7,0% des femmes en union avec une coépouse contre 27,6% des femmes en union avec deux coépouses ou plus.

4-2-6- Relation entre ethnie et polygamie

La variable ethnie est significativement associée à la polygamie au seuil de 1%. De manière générale on constate que les comportements des femmes Tchadiennes face à la polygamie se différencient. Le croisement entre la variable ethnie et la variable polygamie dénote que l'ethnie Kanembu enregistre un taux de polygamie le plus élevé de toutes les ethnies (44,4%). Les ethnies telles que arabe, Sara, Peul et Hadja raï ont presque respectivement les mêmes taux de polygamie (38,6%), (39,8%), (38,3%) et (38,4%). Les massa ont un taux de polygamie de 35,2%, le moins élevé de celui des autres ethnies.

Chez l'ethnie arabe, on enregistre une proportion de 30,6% des femmes en union avec une coépouse et 8,0% celles en union avec deux coépouses ou plus.

Parmi les femmes Sara mariées, on distingue 22,5% celles qui sont en union polygamique avec une coépouse de 17,3%, celles qui vivent en union avec deux coépouses ou plus.

L'ethnie Massa, bien que moins polygame, 18,4% des femmes sont en union avec une coépouse par contre 16,8% des femmes sont en union avec deux coépouses ou plus.

Ensuite chez les Peuls, les femmes en union avec une coépouse constituent une proportion de 18,8% ; celles qui sont mariées avec deux coépouses ou plus constituent une proportion de 19,5%.

Chez l'ethnie Kanembu où la polygamie bat son plein, les femmes en union avec une coépouse sont beaucoup plus nombreuses (33,9%) que les femmes en union avec deux coépouses ou plus (10,5%).

Comme les autres ethnies, les Hadjarai enregistre un taux de polygamie de 26,0% chez les femmes ayant une coépouse et 12,4% des femmes ayant deux coépouses ou plus.

4-2-7- Relation entre polygamie et l'occupation de la femme

L'occupation de la femme est une variable qui est significativement associée à la pratique polygamique au seuil de 5%. On constate que le taux de polygamie est trop élevé chez les femmes ouvrières et manœuvres (42,0%).

Les catégories des femmes sans profession (emplois) ont un taux de polygamie de 39,9% ; soit une proportion de 27,2% des femmes en union avec une coépouse et 12,7% des femmes en union avec deux coépouses.

Les femmes acceptent de vivre en union polygamique mais elles sont moins nombreuses que les femmes d'autres catégories professionnelles. A cet effet on dégage un taux global de polygamie de 33,1% , réparti comme suit : 14,2% des femmes ayant une coépouse contre 18,9% des femmes ayant deux coépouses ou plus. Donc la plupart de ces femmes cadres vivent en union polygamique avec deux coépouses.

Chez les femmes commerçantes, sur un taux global de 39,6% de polygamie, on enregistre une forte proportion de 21,0% des femmes qui acceptent l'union avec deux coépouses ou plus et 18,6% celles qui acceptent l'union avec une coépouse.

De plus les femmes qui exercent la profession d'agriculture ont un taux de polygamie de 38,2% qui se subdivise de la manière suivante : 26,6% des femmes vivant en union tout au plus avec une coépouse et 11,6% des femmes vivant en union, tout au moins avec deux coépouses.

En ce qui concerne les femmes ouvrières ou manœuvres, il se dégage un indice de polygamie différentielle de 25,9% pour les femmes en union avec une coépouse contre un indice de polygamie différentielle de 16,1% pour les femmes en union avec au moins deux coépouses.

4-2-8- Relation entre la polygamie et le niveau de vie du ménage

Le niveau de vie de la femme est significativement associé à la pratique de la polygamie au seuil de 1%. Il ressort de cette analyse bivariée que la pratique de la polygamie évolue avec le niveau de vie des ménages. Ainsi les ménages ayant un niveau de vie élevé ont un taux de polygamie le plus élevé (41,3%), secondé par les ménages ayant un niveau de vie moyen (40,8%) et vient en dernière position les ménages ayant un niveau de vie faible (36,2%).

Dans les ménages ayant un niveau de vie faible, on rencontre 26,6% des femmes qui acceptent de vivre en union avec une coépouse contre 9,6% celles qui acceptent de vivre en union avec deux coépouses ou plus.

Les femmes qui résident dans les ménages ayant un niveau de vie moyen et qui sont polygames avec une coépouse atteignent une proportion de 28,7% ; tandis que celles qui résident dans les ménages ayant un niveau de vie moyen qui sont polygames avec deux coépouses ou plus atteignent une proportion de 12,1%.

Avec un taux de polygamie de 41,3%, on dégage une proportion de 23,0% des femmes en union avec une coépouse et 18,3% des femmes en union avec deux coépouses ou plus.

Conclusion

De la relation entre les variations des différentes variables sociodémographiques et culturelles et celle de la polygamie, plusieurs résultats fort intéressants peuvent être dégagés. Tout d'abord, toutes les relations sont significatives au seuil de 1% et 5%. Ce qui révèle la confrontation des hypothèses. La polygamie touche toutes les couches sociales du pays. Ainsi, tout mariage est une forme latente de polygamie, s'il ne s'agit pas des couples catholiques croyants et pratiquants. En ce qui concerne la population féminine, ce sont les femmes âgées de 25-40 ans qui sont les plus exposées à la pratique de la polygamie. S'agissant de la population masculine, la polygamie commence à partir de 20 ans ; elle bat son plein à 50-55 ans. Quelque soit le milieu de résidence ce sont les hommes cadres et ceux qui sont sans niveau d'instruction, qui sont beaucoup plus pratiquants.

CHAPITRE 5

ESSAI D'IDENTIFICATION DES FACTEURS EXPLICATIFS DE LA POLYGAMIE

INTRODUCTION

A l'instar du Chapitre précédent, qui nous a permis de faire une analyse différentielle de la polygamie chez les personnes aussi bien de sexe masculin que de sexe féminin, le Chapitre 5 essaye d'identifier le pouvoir explicatif des variables socioéconomiques et sociodémographiques sur l'entrée en union polygamique des hommes et des femmes.

Dans l'optique de vérifier, si l'analyse différentielle n'avait pas révélé des cas fallacieux, nous avons recouru au modèle de régression logistique de la méthode multivariée, et les résultats ont été obtenus à l'aide du logiciel SPSSPC par introduction pas à pas des variables indépendantes dans l'association. La commande utilisée est la suivante :

```
log reg polygamie with mv012a/categorical=mv012a/contrast (mv012a)=ind (1)  
/external.
```

Sept modèles se dégagent : M_0 (une variable), M_1 (deux variables), M_2 (trois variables), M_3 (quatre variables), M_4 (cinq variables), M_5 (six variables), M_6 (sept variables), M_7 (huit variables). Par conséquent, les résultats obtenus au niveau des modalités-variables traduisent les probabilités d'entrer en union polygamique, soit chez la femme, soit chez l'homme. Avant de présenter les résultats de l'analyse, nous faisons un bref rappel sur les principes fondamentaux de cette méthode.

5-1-ANALYSE DES FACTEURS EXPLICATIFS D'ETRE EN UNION POLYGAMIQUE CHEZ LA FEMME

5-1-1 Age

Au niveau national, l'âge de la femme a un effet significatif sur la pratique de la polygamie au seuil de 1%. Ainsi quelque soit les caractéristiques socioculturelles de la femme de la femme Tchadienne, le risque qu'elle soit en union polygamique augmente avec son âge. Quand l'âge augmente d'une unité le risque de polygamie augmente de 1,4. Les risques d'être en union polygamique pour une femme des modèles des effets nets confirment et restent supérieurs à la tendance observée au niveau des effets bruts. Dans cette perspective, les femmes de 20-24 ans, 25-29 ans et 30-34 ans courent respectivement 0,77 ; 1,91 ; 3,91 fois de risque de vivre en union polygamique que celles âgées de 15-19 ans. De même les femmes âgées de 35-39 ans, 40-44 ans et 45-49 ans courent respectivement 2,87 ; 3,16 ; 3,70 fois plus de risques de polygamie que leurs camarades de 15-19 ans. Dans les premiers groupes d'âge le risque varie en moyenne de 2,19 par contre dans les deuxièmes groupes d'âge, il varie en moyenne de 3,24 ; soit une différence de 36,3%. C'est dire que la pratique de la polygamie est accentuée aux âges d'intense sexualité.

En milieu urbain, la variable âge contribue significativement à l'explication de la pratique de la polygamie au seuil de 1%. Il apparaît au dernier modèle (M₆) que le risque d'être en union polygamique augmente avec l'âge, malgré une diminution à la tranche d'âge 35-39 ans. Les femmes âgées de 20-24 ans, 25-29 ans, 30-34 ans ont respectivement 0,45 ; 1,50 ; 1,76 fois plus de risques que les femmes âgées de 15-19 ans. Ensuite les femmes de groupes d'âge 35-39 ans, 40-44 ans, 45-49 ans ont respectivement 1,531 ; 2,61 ; 2,88 fois plus de risques que celles âgées de 15-19 ans. A cet effet, en milieu urbain quand l'âge augmente d'unité, le risque d'être en union polygamique est multiplier par 0,6. Dans cette allure la polygamie semble s'intensifier dans la tranche d'âge 35-49 ans.

En milieu rural, la contribution de la variable âge a le même seuil de signification que celui du milieu urbain. Quelque soit, les groupes d'âge, les risques d'être en union

Pratique de la polygamie au Tchad : à la recherche des facteurs explicatifs

polygamique du modèle M_6 sont légèrement supérieurs aux risques des effets bruts. Ce qui confirme que la pratique de la polygamie demeure fonction de l'âge de la femme. Les femmes issues des groupes d'âge 20-24 ans, 25-29 ans, 30-34 ans disposent respectivement les risques suivants : 0,87 ; 2,37 ; 3,92 par rapport à celles du groupe d'âge 15-19 ans. Par contre les femmes âgées de 35-39 ans, 40-44 ans, 45-49 ans disposent respectivement 2,89 ; 3,11 ; 3,66 fois plus de risques de polygamie que celles de la tranche d'âge 15-19 ans. Il se dégage deux tendances : à la première tranche d'âge 20-34 ans, quand l'âge augmente d'unité, le risque d'être en union polygamique est multiplié par 2,3 ; à la deuxième tranche d'âge de 35-49, quand l'âge augmente d'unité, le risque est multiplié par 3,2. Ce pendant dans l'ensemble du milieu rural, quand l'âge de la femme Tchadienne augmente d'une unité, le risque qu'elle soit en union polygamique est multiplié par 2,7. En d'autres termes la pratique de la polygamie se manifeste chez les femmes dont l'âge varie entre 35-49 ans.

5-1-2-Niveau de vie

Sur plan national le niveau de vie du ménage est significativement associé à la pratique de la polygamie au seuil de 1%. Ce qui témoigne de la contribution non négligeable de la variable niveau de vie dans l'association des variables. De ce fait, les femmes ayant un niveau de vie faible, apparaissent comme les plus exposées aux risques d'être en union polygamique. Et les femmes de niveau de vie moyen et élevé ont respectivement 0,34 et 0,96 fois plus de risque de polygamie que celles de faible niveau de vie. Il se dégage un écart de risque de 0,6. Dans cette perspective, les femmes qui accèdent à un niveau de vie élevé augmentent leur chance d'être en union polygamique.

En milieu urbain, la relation entre la variable niveau de vie et la pratique de la polygamie n'est pas significative.

En milieu rural, le niveau de vie contribue significativement à l'explication de la polygamie au seuil de 1%. Les risques d'entrer en union polygamique du modèle M_6 sont supérieurs à ceux du modèle brut. C'est dire que le niveau de vie demeure fonction de la pratique de la polygamie. Les femmes ayant un niveau de vie moyen et celles ayant un niveau de vie élevé ont respectivement 3,28 et 0,75 fois plus de risque d'entrer en union

Pratique de la polygamie au Tchad : à la recherche des facteurs explicatifs

polygamique que celles de niveau de vie faible. Ce risque diminue, lorsqu'elles accèdent à un niveau de vie élevé.

5-1-3-Milieu de résidence

Sur le plan national, la relation entre la polygamie et le milieu de résidence apparaît significative au seuil de 1%. Ce qui montre que la variable milieu de résidence est un facteur non négligeable à l'explication de la pratique de la polygamie chez les femmes tchadiennes. Dans cette perspective, les femmes résidentes à N'djamena et dans les Centre urbain ont respectivement 0,40 et 0,46 fois moins de risque de vivre en union polygamique que celles qui vivent en milieu rural.

Les femmes qui vivent en milieu rural sont les plus exposées aux risques d'entrer en union polygamique. Ce risque diminue au fur et mesure qu'elles changent de milieu de résidence. Au niveau des modèles M₂, M₃, M₄, M₅, M₆, le milieu de résidence apparaît non significatif. Cela sous l'effet de certaines variables introduite au fur et à mesure. Donc le milieu de résidence s'associe mieux au niveau de vie et l'âge de la femme pour mieux expliquer la pratique de la polygamie.

5-1-4-Région de résidence

Au niveau national, dans tous les modèles, la région de résidence est significativement associée à la pratique de la polygamie au seuil de 1%. Ceci dénote que la région de résidence agit en partie dans le système explicatif de la pratique de la polygamie. Les femmes des régions du Sud sont les plus exposées au risque d'être en union polygamique. Ce risque diminue quand elles se retrouvent dans la région du Nord, moins encore dans la région du Centre. A cet effet, les femmes des régions du Nord ont 0,01 fois plus de chance d'entrer en union polygamique que les femmes du Sud ; par contre les femmes des régions du Centre ont 33% moins de chance d'entrer dans un foyer polygame.

En milieu urbain, la relation entre la région de résidence et la pratique de la polygamie révèle une association non significative.

Pratique de la polygamie au Tchad : à la recherche des facteurs explicatifs

En milieu rural, la région de résidence s'associe significativement à la pratique de la polygamie au seuil de 5%. Au niveau des effets bruts, les femmes du Nord disposent de 0,94 fois plus de risque et celles du Sud. Par contre les femmes du Centre ont 32% fois de moins de chance d'être en union polygamique que les femmes du Sud. Au niveau des effets M_4 , la signification est très élevée à cause de la présence la variable religion

5-1-5 Occupation

Sur le plan national, l'occupation de la femme contribue significativement dans l'association des variables explicatives de la pratique de la polygamie au seuil de 1% au niveau du modèle M_7 des effets nets. Les femmes agricultrices sont les femmes les plus exposées au risque de la polygamie. Ce pendant, les femmes sans emploi, les femmes cadres, les femmes commerçantes et les femmes ouvrières courent respectivement 0,35 ; 0,85 ; 0,29 ; 0,11 fois de risque d'entrer en union polygamique que celles qui sont agricultrices. Au niveau du modèle M_6 , la variable occupation n'a pas un effet explicatif. Il a fallu, la présence de la variable niveau de vie pour que l'occupation de la femme devienne un facteur explicatif de la pratique de la polygamie. En d'autres termes le niveau de a un effet antérieur sur l'occupation.

En milieu urbain tout comme en milieu rural, la relation entre l'occupation de la femme et la pratique de la polygamie n'est pas significative.

5-2-6-Niveau d'instruction

Au niveau national, la polygamie varie significativement avec le niveau d'instruction de la femme au seuil de 1%. Au modèle saturé ou modèle M_7 , les femmes ayant les niveaux primaire et secondaire ou supérieur disposent respectivement 15,7%, et 49,3% moins de chance d'entrer en union polygamique que celles qui sont sans niveau d'instruction. Dans cette perspective, quant une femme acquiert un niveau d'instruction, elle réduit son risque d'être en union polygamique de 0,15 si elle est au niveau primaire et de 0,49 si elle se trouve au niveau secondaire ou plus. Mais entre les modèles des effets nets M_4 , M_5 , M_6 le degré de signification est très réduit (10%) à cause des variables telles

Pratique de la polygamie au Tchad : à la recherche des facteurs explicatifs

que la religion, l'ethnie et la région de résidence. Ce qui traduit le pouvoir inhibiteur de certaines variables.

En milieu urbain, la relation entre le niveau d'instruction et la polygamie est significative au seuil de 5% au niveau des modèles M₇. Cette même relation est non significative au niveau des modèles M₃ M₄, M₅. Les femmes sans d'instruction sont les plus exposées à la pratique de la polygamie. Les femmes ayant les niveaux d'instruction primaire et secondaire ou supérieure courent respectivement 0,14 et 0,52 fois moins de risque d'entrer en union polygamique que celles qui sont sans niveau d'instruction. Lorsqu'une femme Tchadienne vit en milieu urbain et qu'elle améliore son niveau d'instruction, elle réduit en moyenne son risque d'entrer en union polygamique de 0,3.

En milieu rural, la relation entre la polygamie et niveau d'instruction est non significative.

Tableau 5.1 : Contribution des variables indépendantes à l'explication de la variation de la polygamie de l'EDS2004 chez la femme dans l'ensemble du pays.

Variabiles	X ² _f	X ² _s	C _x (%)	Rangs
âge	301,676	99,433	202,243	1
Milieu de résidence	301,676	281,809	19,867	3
Niveau d'instruction	301,676	291,745	9,931	5
Région de résidence	301,676	287,818	13,858	4
Occupation	301,676	292,149	9,527	6
Niveau de vie	301,676	280,674	21,002	2

Les variables qui figurent dans le tableau ci-dessus sont celles qui expliquent réellement à des degrés différents la pratique de la polygamie chez les femmes Tchadiennes dans l'ensemble du pays. En dehors, de ces variables, la religion et l'ethnie apparaissent potentiellement nulles à l'explication du choix des femmes Tchadiennes de vivre en union polygamique. Cela signifie qu'une femme Tchadienne, quelque soit son appartenance ethnique ou sa confession religieuse n'éprouve pas d'inconvénient d'accepter une ou plus d'une co-«épouse. De plus, il faut reconnaître que parmi ces

Pratique de la polygamie au Tchad : à la recherche des facteurs explicatifs

variables, les plus fortes sont l'âge, le niveau de vie, le milieu de résidence et la région de résidence.

Tableau 5.2 : Rapport de chance pour une femme d'être en union polygamique à l'EDS2004 dans l'ensemble du pays.

variables	Effets bruts	Effets nets						
	M ₀	M ₁	M ₂	M ₃	M ₄	M ₅	M ₆	M ₇
Groupes d'âge								
15-19 ans	(réf)	(réf)	(réf)	(réf)	(réf)	(réf)	(réf)	(réf)
20-24	1,618***	1,618***	1,622***	1,647***	1,682***	1,658***	1,683***	1,777***
25-29	2,867***	2,866***	2,841***	2,872***	2,872***	2,857***	2,852***	2,914***
30-34	4,445***	4,450***	4,360***	4,415***	4,423**	4,393***	4,456***	4,914***
35-39	3,613***	3,616***	3,521***	3,655***	3,728***	3,685***	3,772***	3,871***
40-44	4,261***	4,237***	4,137***	4,110***	4,027***	4,012***	4,110***	4,169***
45-49	4,171***	4,157***	4,025***	3,978***	4,405***	4,426***	4,579***	4,703***
Statistique r	0,186	0,186	0,180	0,180	0,181	0,181	0,181	0,184
signification	***	***	***	***	***	***	***	***
Milieu de résidence								
N'djamèna	0,676***	0,677***	0,788*	0,764**	0,782*	0,990	0,850	0,603**
Urbain	0,405***	0,903	0,971	0,945	0,924	0,889	0,805*	0,544**
Rural	(réf)	(réf)	(réf)	(réf)	(réf)	(réf)	(réf)	(réf)
Statistique r	0,0067	0,035	000	0,002	000	000	000	0,055
signification	***	***	(ns)	(ns)	(ns)	(ns)	(ns)	***
Niveau d'instruction								
Aucun	(réf)		(réf)	(réf)	(réf)	(réf)	(réf)	(réf)
Primaire	0,794***		0,872	0,921	0,880	0,879	0,881	0,843
Secondaire/sup	0,405***		0,538***	0,589***	0,628**	0,658**	0,632**	0,507***
Statistique r	0,067		0,36	0,023	0,017	0,012	0,015	0,032
signification	***		***	**	*	*	*	***
religion								
Musulman	(réf)			(réf)	(réf)	(réf)	(réf)	(réf)
Chrétien	0,861**			0,886*	0,692**	0,666**	0,669**	0,744
Animiste	0,781			0,650	0,651	0,619	0,581*	0,538
Statistique r	0,018			0,010	0,005	0,013	0,014	000
Signification	**			*	(ns)	*	*	(ns)
Ethnie								
Sara	(réf)				(réf)	(réf)	(réf)	(réf)
Arabe	0,950				0,629***	0,777	0,771	0,783
Massa	0,823**				0,743***	0,737***	0,760**	0,754**
Peul	0,937				0,639	0,693	0,731	0,711
Kanembu	0,211**				0,837	1,031	0,958	0,895
Hadjarai	0,944				0,642**	0,767	0,777	0,730
Statistique r	0,285				0,039	0,038	0,011	000
signification	**				***	***	**	(ns)
Région de résidence								
Sud	(réf)					(réf)	(réf)	(réf)
Nord	1,132*					0,790	0,799	1,011
Centre	0,803*					0,649**	0,661**	0,670**
Statistique r	0,044					0,025	0,22	0,043
signification	***					**	**	***
Occupation								
Sans emploi	1,070						1,278**	1,350***
Cadre	0,801						1,649	1,85
Commerçante	1,059						(réf)	(réf)

Pratique de la polygamie au Tchad : à la recherche des facteurs explicatifs

Agricultrice	(réf)						1,257	1,296
Ouvrière	1,172*						1,146	1,115
Statistique r	000						000	0,078
signification	(ns)						(ns)	***
Niveau de vie								
Faible	(réf)							(réf)
Moyen	1,208**							1,343***
Elevé	1,232***							1,961***
Statistique r	0,030							0,078
signification	***							***
Khi-deu		261,76	274,661	266,536	265,420	273,129	280,674	301,676
*significatif à 10%								
**significatif à 5%								
***significatif à 1%								
(réf) modalité de référence								
(ns) non significatif								
Source EDST2004								

Pratique de la polygamie au Tchad : à la recherche des facteurs explicatifs

Tableau 5.3 : Rapport de chance pour une femme d'être en union polygamique à l'EDS2004 en milieu urbain

Variables	Effets bruts	Modèle des effets nets					
	M ₀	M ₁	M ₂	M ₃	M ₄	M ₅	M ₆
Groupes d'âge							
15-19 ans	(réf)	(réf)	(réf)	(réf)	(réf)	(réf)	(réf)
20-24	1,429	1,44	1,529	1,442	1,435	1,450	1,456
25-29	2,267***	2,24***	2,415***	2,565***	2,587***	2,527***	2,509***
30-34	2,599***	2,46***	2,576***	2,624***	2,660***	2,646***	2,764***
35-39	2,812***	2,64***	2,843***	2,825***	2,846***	2,790***	2,531***
40-44	3,625***	3,41***	3,673***	3,534***	3,649***	3,667***	3,616***
45-49	3,527***	3,24***	3,470***	3,785***	3,890***	3,946***	3,889***
Statistique r	0,120	0,102	0,108	0,113	0,116	0,108	0,098
signification	***	***	***	***	***	***	***
Niveau d'instruction							
Aucun	(réf)	(réf)	(réf)	(réf)	(réf)	(réf)	(réf)
Primaire	0,768	0,81	0,869	0,933	0,948	0,933	0,865
Secondaire/sup	0,647***	0,49***	0,562**	0,641*	0,694	0,670	0,477**
Statistique r	0,094	0,075	0,038	0,000	0,000	0,000	0,047
signification	***	***	*	(n)	(n)	(n)	**
religion							
Musulman	(réf)		(réf)	(réf)	(réf)	(réf)	(réf)
Chrétien	0,747*		0,864	1,298	1,193	1,182	1,247
Animiste	2,419		2,007	2,841	2,529	2,436	2,376
Statistique r	0,013		0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
signification	(ns)		(ns)	(ns)	(ns)	(ns)	(ns)
Ethnie							
Sara	(réf)			(réf)	(réf)	(réf)	(réf)
Arabe	1,382*			1,569	1,628	1,628	1,533
Massa	1,041			0,925	0,976	0,977	1,025
Peul	2,307			2,878	2,801	2,757	2,810
Kanembu	1,527**			1,783	1,869	1,858	1,722
Hadja raï	0,503*			0,581	0,607	0,586	0,601
Statistique r	0,056			0,030	0,027	0,028	0,000
signification	**			*	*	*	(ns)
Région de résidence							
Sud	(réf)				(réf)	(réf)	(réf)
Nord	1,187				0,877	0,892	1,102
Centre	0,825				0,766	0,764	0,756
Statistique r	0,000				0,000	0,000	0,000
signification	(ns)				(ns)	(ns)	(ns)
Occupation							
Sans emploi	0,949					1,188	1,272
Cadre	0,958					0,891	0,901
Commerçante	1,161					0,907	1,024
Agricultrice	(réf)					(réf)	(réf)
Ouvrière	1,044					1,957	1,036
Statistique r	0,000					0,000	0,000
signification	(ns)					(ns)	(ns)
Niveau de vie							
Faible	(réf)						(réf)
Moyen	0,788						0,574**
Elevé	0,735*						0,701*
Statistique r	0,000						0,043
signification	(ns)						*
Khi deux		40,680	41,226	49,159	50,878	51,973	57,857
Niveau de signification							

Pratique de la polygamie au Tchad : à la recherche des facteurs explicatifs

*significatif à 10%
** significatif à 5%
*** significatif à 1%
(réf) modalité de référence
(ns) non significatif
Source : traitement des données EDST2004.

Tableau 5.4 : Rapport de chance pour une femme d'être en union polygamique à l'EDS2004 en milieu rural

Variables	Effets bruts	Modèle des effets nets					
	M ₀	M ₁	M ₂	M ₃	M ₄	M ₅	M ₆
Groupes d'âge							
15-19 ans	(réf)	(réf)	(réf)	(réf)	(réf)	(réf)	(réf)
20-24	1,668***	1,66***	1,646***	1,643***	1,733***	1,741***	1,871***
25-29	3,021***	2,99***	2,975***	2,920***	2,972***	3,018***	3,377***
30-34	5,026***	4,95***	4,887***	4,805***	4,946***	5,003***	4,920***
35-39	3,842***	3,76***	3,717***	3,806***	3,895***	4,006***	3,894***
40-44	4,408***	4,33**	4,287**	4,196**	4,160**	4,259**	4,111**
45-49	4,329***	4,22***	4,215***	4,100***	4,649***	4,781***	4,663***
Statistique r signification	0,193 ***	0,189 ***	0,189 ***	0,188 ***	0,187 ***	0,188 ***	0,171 ***
Niveau d'instruction							
Aucun	(réf)	(réf)	(réf)	(réf)	(réf)	(réf)	(réf)
Primaire	0,811**	0,888	0,888	0,915	0,850	0,859	0,765**
Secondaire/sup	0,366***	0,520*	0,516*	0,515	0,584	0,560	0,564
Statistique r signification	0,039 ***	0,007 (ns)	0,000 (ns)	0,000 (ns)	0,000 (ns)	0,000 (ns)	0,021 *
Région de résidence							
Sud	(réf)		(réf)	(réf)	(réf)	(réf)	(réf)
Nord	1,120		1,058	1,120	1,718**	1,736	1,944
Centre	0,847		0,827*	0,847	0,584***	0,622*	0,683
Statistique r signification	0,027 **		0,017 *	0,027 **	0,036 ***	0,015 *	0,026 **
Religion							
Musulman	(réf)			(réf)	(réf)	(réf)	(réf)
Chrétien	0,876*			0,638***	0,555***	0,548***	0,616**
Animiste	0,715			0,453**	0,511***	0,472**	0,460**
Statistique r signification	0,011 *			0,034 ***	0,028 **	0,030 **	0,022 *
Ethnie							
Sara	1,156				1,537	1,551	1,529
Arabe	(réf)				(réf)	(réf)	(réf)
Massa	0,881				1,071	1,122	1,062
Peul	0,805				0,676	0,717	0,822
Kanembu	1,318***				1,382***	1,272**	1,471***
Hadja raï	1,167				1,162	1,187	1,124
Statistique r signification	0,037 ***				0,049 ***	0,031 **	0,045 ***
Occupation							
Sans emploi	0,857					1,215	1,181
Commerçante	1,077***					1,498	1,451

Pratique de la polygamie au Tchad : à la recherche des facteurs explicatifs

Agricultrice Ouvrière	(réf) 0,679***					(réf) 0,915	(réf) 0,877
Statistique r signification	0,047 ***					0,023 **	0,020 *
Niveau de vie							
Faible	(réf) 2,656**						(réf) 4,283***
Moyen	1,507***						1,756***
Elevé	0,084 ***						0,099 ***
Statistique r signification							
Khi deux		229,956	235,492	,232,980	237,168	246,382	227,989
Niveau de signification *significatif à 10% ** significatif à 5% *** significatif à 1% (réf) modalité de référence (ns) non significatif							
Source : traitement des données EDST2004.							

Tableau 5.5 : Contribution des variables indépendantes à l'explication de la variation de la polygamie de la femme l'EDS2004 en milieu rural

Variables	X^2_f	X^2_s	$C_x(\%)$	Rangs
âge	227,989	93,924	134,065	1
Occupation	227,989	219,570	8,419	2
Région de résidence	227,989	221,406	6,583	3
Niveau d'instruction	227,989	222,179	5,81	4
Ethnie	227,989	225,137	2,852	5

5-3- ANALYSE DES FACTEURS EXPLICATIFS DE LA POLYGAMIQUE CHEZ L'HOMME

5-3-1-Niveau d'instruction

Au niveau national, la prise en compte du niveau d'instruction de l'homme dans le modèle montre une différence significative au seuil de 1% sur tous les effets (bruts et nets). Les risques des effets nets du modèle saturé semble confirmer la tendance observée aux effets bruts. Au niveau des effets nets du dernier modèle, les hommes ayant un niveau primaire et ceux ayant un niveau secondaire ou plus ont respectivement 0,54 et 0,81 fois moins de risque d'entrer en union polygamique que les hommes sans niveau d'instruction. Dans cette perspective, quand un homme améliore son niveau d'instruction à un niveau élevé, il diminue en moyenne son risque d'être en union polygamique par 0.67.

En milieu urbain, le niveau d'instruction se révèle non significatif à l'association de la polygamie. Au niveau des effets nets des modèles M_1 , M_2 , la variable paraît significatif ; elle perd son pouvoir explicatif par l'introduction d'autres facteurs tels que la religion, l'ethnie etc. Lorsqu'on sort du modèle M_1 , et qu'on entre dans le modèle M_2 , il ressort que le risque d'être en union polygamique diminue. Et ce sont les hommes sans niveau d'instruction et ceux ayant le niveau secondaire qui sont les moins exposés.

En milieu rural, on note cette relation significative au seuil de 1% dans tous les modèles.

Au niveau de modèle saturé les hommes ayant le niveau primaire et secondaire ou plus courent respectivement 0,48 et 0,9 fois moins de chance d'être en union polygamique que ceux qui sont sans niveau d'instruction. En allant du modèle M_1 vers le modèle M_6 les risques d'être en union polygamique diminuent puis croissent. Toutefois les hommes de niveau primaire et ceux de niveau secondaire sont les moins par rapport aux hommes sans niveau d'instruction.

5-3-4-Occupation

Dans l'ensemble du pays, la variable occupation des hommes s'associe significativement à la pratique de la polygamie au seuil de 1%. Les agriculteurs sont les plus exposés au risque des d'être en union polygamique. Les hommes sans emplois, les hommes cadre, les commerçants et les ouvriers ont respectivement 0,35 ; 0,85 ; 0,29 ; 0,11 fois plus de chance vivent en union polygamique que les agriculteurs. Conformément aux risques du modèle M_6 , les risques du modèle saturé sont nettement supérieurs.

Qu'on soit en milieu urbain ou en milieu rural, l'occupation ne permet pas d'expliquer la variation de la polygamie.

5-3-5-Niveau de vie

Au niveau du milieu rural, l'examen de la contribution de la variable niveau de vie révèle une différence significative au seuil de 1% au niveau du modèle M_6 des effets nets. On constate que les risques de ces modèles saturé sont supérieurs à aux risques du modèle bruts. Ceci traduit, le fait que le niveau de vie seul ne peut pas expliquer la pratique de la polygamie ; il lui faut d'autres facteurs. Les ménages ayant un niveau de vie faible sont les plus exposés aux risques d'union polygamique. A cet effet les hommes qui vivent dans les ménages ayant un niveau de vie moyen ont 0,84 fois moins de chance de devenir polygames. Par contre ceux qui vivent dans les ménages de niveau de vie élevé ont 1,05 fois plus de chance de vivre avec plus d'une femme. Par contre, elle se double au niveau de la modalité niveau de vie élevé.

5-3-6 Age

Dans l'ensemble du pays, la prise en compte de l'âge des hommes dans les différents modèles expliquant la polygamie se révèle significative au seuil de 1% au niveau de tous les modèles. Néanmoins, les risques des effets nets augmentent dans certains modèles et diminuent dans d'autres. Toutefois les risques du modèle saturé sont supérieurs aux risques du modèle brut. Ceci signifie, quelque soit l'âge des hommes leurs risques peuvent être élevés ou faibles, selon qu'ils se trouvent dans un milieu ou soit qu'ils pratiquent une religion quelconque. Au niveau du modèle saturé, les hommes appartenant à la tranche d'âge 15-29 ans les plus exposés au risque de prendre une

Pratique de la polygamie au Tchad : à la recherche des facteurs explicatifs

deuxième épouse. Les hommes de la frange d'âge 30-44 ans et ceux âgés de 45-59 ans ont respectivement 0,91 et 0,93 fois moins de chance que les hommes de la tranche d'âge 15-29 ans. Quand on quitte le modèle M_1 , on rentre dans le modèle M_2 , M_3 le risque de prendre plusieurs épouses augmente, puis diminue dans les modèles M_4 , et M_5 avant de croître dans les deux derniers modèles. Ce mécanisme s'explique par l'introduction des variables socioculturelles et socioéconomiques qui sont très fortement associées à la pratique de la polygamie. Il en est de même en milieu rural où les hommes de la tranche d'âge 15-29 ans sont les plus exposés au risque d'être en union polygamique et ceux des frange d'âge 30-44 ans et 45-59 ans le sont moins.

Tableau 5.6 : Contribution des variables indépendantes à l'explication de la variation de la polygamie de l'homme dans l'ensemble du pays.

Variables	X^2_f	X^2_s	$C_x(\%)$	Rangs
âge	375,826	128,646	65,7	1
Niveau d'instruction	375,826	335,927	10,61	2
Occupation	375,826	345,567	8,05	3
Niveau de vie	375,826	373,944	0,50	4

Tableau 5.7: Rapport de chance pour un homme d'être en union polygamique à l'EDS2004 dans l'ensemble du pays.

Variables	Effets bruts	Effets nets						
	M_0	M_1	M_2	M_3	M_4	M_5	M_6	M_7
Groupes d'âge								
15-29ans	(réf)	(réf)	(réf)	(réf)	(réf)	(réf)	(réf)	(réf)
30-44	0,081***	0,081***	0,088***	0,088***	0,084***	0,084***	0,092***	0,090***
45-59	0,057***	0,058***	0,067***	0,067***	0,063***	0,062***	0,070***	0,070***
Statistique r signification	0,307***	0,305***	0,289***	0,288***	0,292***	0,292***	0,276***	0,277***
Milieu de résidence								
N'djamèna	1,574 ns	1,246 ns	0,885 ns	0,901 ns	0,935 ns	0,972 ns	1,452 ns	1,683 ns
Urbain	1,281 ns	0,922 ns	0,804 ns	0,813 ns	0,826 ns	0,843 ns	1,186 ns	1,563 ns
Rural	(réf)	(réf)	(réf)	(réf)	(réf)	(réf)	(réf)	(réf)
Statistique r signification	0,0125***	000 (ns)	000 (réf)	000 (ns)	000 (ns)	000 (ns)	000 (ns)	000 (ns)
Niveau d'instruction de l'homme								
Aucun	(réf)		(réf)	(réf)	(réf)	(réf)	(réf)	(réf)
Primaire	0,527***		0,624***	0,607***	0,532***	0,536***	0,553***	0,46***
Secondaire/sup	0,334***		0,371***	0,311***	0,267***	0,267**	0,227***	0,19***
Statistique r signification	0,142***		0,102***	0,096***	0,111***	0,110***	0,121***	0,132***
Religion de l'homme								
Musulman	(réf)			(réf)	(réf)	(réf)	(réf)	(réf)
Chrétien	0,690**			1,099 ns	0,447*	0,448*	0,472 ns	0,46 ns

Pratique de la polygamie au Tchad : à la recherche des facteurs explicatifs

Animiste	0,289*			0,488 ns	0,227*	0,228*	0,249*	0,14 ns
Statistique r	0,064			000	0,024	0,025	0,008	000
signification	**			(ns)	*	*	(ns)	(ns)
Ethnie de l'homme								
Arabe	(réf)				(réf)	(réf)	(réf)	(réf)
Sara	0,850 ns				3,271***	2,976**	3,369***	3,53***
Massa	1,195 ns				1,368 ns	1,386*	1,472 ns	1,90**
Peul	1,143 ns				3,734*	3,788 ns	4,288*	4,51*
Kanembu	0,724*				2,281**	2,070***	2,509**	2,63**
Hadjarai	0,931 ns				2,854**	2,550**	2,629**	2,76**
Statistique r	000				000	000	000	000
signification	(ns)				(ns)	(ns)	(ns)	(ns)
Région de résidence								
Sud	(réf)					(réf)	(réf)	(réf)
Nord	0,740*					0,971	0,971	1,11
centre	0,770 ns					1,088	0,11	0,85
Statistique r	000					000	000	000
Signification	(ns)					(ns)	(ns)	(ns)
Occupation de l'homme								
Sans emploi	8,086***						1,282 ns	1,11 ns
Cadre	0,473***						0,338***	0,35***
Agriculteur	(réf)						(réf)	(réf)
Commerçant	1,645						0,565 ns	0,48 ns
Ouvrier	1,023						0,734 ns	0,67 ns
Statistique r	0,130						0,082	0,04
signification	***						***	***
Niveau de vie								
faible	(réf)							(réf)
moyen	0,698**							1,38 ns
élevé	0,952 ns							1,49 ns
statistique r	0,033							000
signification	*							(ns)
Khi-deux		318,075	339,412	340,716	352,634	353,265	373,944	375826
* significatif à 10%								
** significatif à 5%								
*** significatif à 1%								
(ns) non significatif								
(réf) modalité de référence								
Source : EDST2004								

Pratique de la polygamie au Tchad : à la recherche des facteurs explicatifs

Tableau 5.8 : Rapport de chance pour un homme d'être en union polygamique à l'EDS2004 en milieu urbain

Variables	Effets bruts	Modèle des effets nets					
	M ₀	M ₁	M ₂	M ₃	M ₄	M ₅	M ₆
Groupes d'âge							
15-29 ans	(réf)	(réf)	(réf)	(réf)	(réf)	(réf)	(réf)
30-44	0,262***	0,081***	0,771***	0,074***	0,072***	0,775***	0,789***
45-59	0,400**	0,030***	0,028***	0,026***	0,026***	0,283***	0,027***
Statistique r	0,169	0,343	0,340	0,343	0,345	0,327	0,328
signification	***	***	***	***	***	***	***
Niveau d'instruction de l'homme							
Aucun	0,2625**	0,4226**	0,3652**	0,3764**	0,3883**	0,4192*	0,3737*
Primaire	0,4003**	0,4636*	0,4511*	0,4886 ns	0,5631 ns	0,6129 ns	0,5700 ns
Secondaire/sup	(réf)	(réf)	(réf)	(réf)	(réf)	(réf)	(réf)
Statistique r	0,1696	0,0600	0,0735	0,0536	0,0246	000	000
signification	***	**	*	(n)	(n)	(n)	(ns)
Religion de l'homme							
Musulman	(réf)		(réf)	(réf)	(réf)	(réf)	(réf)
Chrétien	0,946 ns		1,504 ns	0,639 ns	0,562 ns	0,533 ns	0,548 ns
Animiste	6,737 ns		29,816 ns	22,833 ns	17,855 ns	10,931 ns	21,635 ns
Statistique r	000		000	000	000	000	000
signification	(n)		(ns)	(ns)	(ns)	(ns)	(ns)
Ethnie de l'homme							
Sara	(réf)			(réf)	(réf)	(réf)	(réf)
Arabe	1,3195 ns			3,2119 ns	2,7490 ns	2,7267 ns	3,0061 ns
Massa	1,4410 ns			1,4431 ns	1,4473 ns	1,5113 ns	1,5952 ns
Peul	1,3072 ns			4,7333 ns	4,9977 ns	5,3674 ns	5,3124 ns
Kanembu	0,7919 ns			1,7429 ns	1,6222 ns	1,6334 ns	1,8047 ns
Hadja raï	1,1322 ns			2,7700 ns	2,3238 ns	2,4695 ns	2,2921 ns
Statistique r	000			000	000	000	000
signification	(ns)			(ns)	(ns)	(ns)	(ns)
Région de résidence							
Sud	0,752 ns				0,658 ns	0,551 ns	0,747 ns
Nord	1,452 ns				1,373 ns	1,334 ns	1,404 ns
Centre	(réf)				(réf)	(réf)	(réf)
Statistique r	000				000	000	000
signification	(ns)				(ns)	(ns)	(ns)
Occupation de l'homme							
Sans emploi	7,2901***					1,3487 ns	1,3515 ns
Cadre	1,1591 ns					1,5544 ns	1,6581 ns
Commerçant	(réf)					(réf)	(réf)
Agriculteur	0,8909 ns					0,7130 ns	0,6256 ns
Ouvrier	1,3996 ns					1,2235 ns	1,1644 ns
Statistique r	0,0730					000	000
signification	**					(ns)	(ns)
Niveau de vie							
Faible	(réf)						(réf)
Moyen	0,9683 ns						1,9516 ns
Elevé	0,7714 ns						1,0434 ns
Statistique r	000						000
signification	(ns)						(ns)
Khi deux		106,598	108,827	112,455	115,078	118,065	120,400
Niveau de signification *significatif à 10% ** significatif à 5%							

Pratique de la polygamie au Tchad : à la recherche des facteurs explicatifs

*** significatif à 1%
 (réf) modalité de référence
 (ns) non significatif
 Source : traitement des données EDST2004.

Tableau 5.9 : Rapport de chance pour un homme d'être en union polygamique à l'EDS2004 en milieu rural

variables	Effets bruts	Modèles des effets nets					
	M ₀	M ₁	M ₂	M ₃	M ₄	M ₅	M ₆
Groupes d'âge							
15-29 ans	(réf)	(réf)	(réf)	(réf)	(réf)	(réf)	(réf)
30-44	0,084***	0,090***	0,090***	0,086***	0,085***	0,089***	0,081***
45-59	0,071***	0,083***	0,082***	0,078***	0,076***	0,083***	0,078***
Statistique r	0,290	0,275	0,275	0,278	0,279	0,263	0,268
signification	***	***	***	***	***	***	***
Niveau d'instruction							
Aucun	(réf)	(réf)	(réf)	(réf)	(réf)	(réf)	(réf)
Primaire	0,458***	0,551***	0,539**	0,446***	0,481***	0,493**	0,516**
Secondaire/sup	0,248***	0,310***	0,213***	0,164 ns	0,164***	0,126***	0,084***
Statistique r	0,155	0,111	0,096	0,117	0,114	0,1243	0,132
signification	***	***	***	***	***	***	***
Religion de l'homme							
Musulman	(réf)		(réf)	(réf)	(réf)	(réf)	(réf)
Chrétien	1,571***		0,988 ns	2,232*	2,247*	1,869 ns	1,747 ns
Animiste	3,457 ns		2,772 ns	5,562*	5,598*	4,567*	4,792*
Statistique r	0,058		000	000	000	000	000
signification	**		(ns)	(ns)	(ns)	(ns)	(ns)
Ethnie de l'homme							
Sara	(réf)			(réf)	(réf)	(réf)	(réf)
arabe	0,758 ns			3,384***	3,445***	3,567**	3,082**
Massa	1,181 ns			1,315 ns	1,310 ns	1,405 ns	1,392 ns
Peul	1,025 ns			2,770 ns	2,880 ns	3,231 ns	2,528 ns
Kanembu	0,709 ns			2,482**	2,519*	2,795*	2,415 ns
Hadjaraï	0,881 ns			2,959**	2,968*	2,761 ns	2,524 ns
Statistique r	000			000	000	000	000
signification	(ns)			(ns)	(ns)	(ns)	(ns)
Région de résidence							
Sud	(réf)				(réf)	(réf)	(réf)
Nord	1,566 ns				1,640 ns	1,162 ns	10,53**
Centre	1,351 ns				1,577 ns	0,990 ns	3,30 ns
Statistique r	0,055				000	000	0,100
signification	**				(ns)	(ns)	***
Occupation de l'homme							
Sans emploi	1,036 ns					1,282 ns	2,01 ns
Cadre	0,021 ns					0,002 ns	3,16 ns
Commerçant	3,663***					4,731***	1,54 ns
Agriculteur	(réf)					(réf)	(réf)
Ouvrier	1,161 ns					1,383 ns	1,20 ns
Statistique r	0,124					0,117	000
signification	***					***	(ns)
Niveau de vie							
Faible	(réf)						(réf)
Moyen	0,128**						0,158*
Elevé	1,163 ns						2,051**
Statistique r	0,020						0,096

Pratique de la polygamie au Tchad : à la recherche des facteurs explicatifs

signification	(ns)						***
Khi deux		248,618	250,896	259,153	259,242	295,113	308,898
*significatif à 10%							
**significatif à 5%							
***significatif à 1%							
Ns non significatif							
(réf) modalité de référence							
Source : EDST2004							

Tableau 5.10 : Contribution des variables indépendantes à l'explication de la variation de la polygamie de l'homme en milieu rural

Variables	X^2_f	X^2_s	$C_x(\%)$	Rangs
âge	308,898	118,445	61,65	1
Occupation	308,898	274,528	11,12	2
Niveau d'instruction	308,898	286,415	7,27	3
Niveau de vie	308,898	295,113	4,46	4
Région de résidence	308,898	308,354	0,17	7

Conclusion

Ce chapitre que nous venons de terminer, par rapport au chapitre précédent sur l'analyse différentielle de la polygamie qui présente des cas fallacieux, est une étude approfondie de la polygamie. Il permet d'expliquer les facteurs clé de la polygamie dans le contexte tchadien. Toutefois, il faut reconnaître que la pratique de la polygamie va de pair avec un traditionalisme très accentué et donc une homogamie culturelle très poussée, toute choses qui sous-tendent un renforcement des pratiques ancestrales. L'enracinement de la polygamie tant en milieu rural qu'en milieu urbain, suppose une présence toujours importante des coutumes ancestrales. Toutefois, il ressort de cette étude que l'âge, le niveau d'instruction, l'occupation, le niveau de vie, la région de résidence et le milieu de résidence constituent des facteurs explicatifs de la polygamie au Tchad. Qu'on soit en milieu rural ou en milieu urbain, l'appartenance ethnique et la confession religieuse n'expliquent pas la pratique de la polygamie. Ces conditions favorisent une perpétuation des intérêts de groupes ou de clans, mais elles varient selon les régions. Ici l'hypothèse principale selon laquelle les facteurs socioculturels socioéconomiques et sociodémographiques influent sur la polygamie est vérifiée ; en ce sens que cinq variables sur huit sont significatives dans l'ensemble du pays quelque soit le sexe.

SYNTHESE ET CONCLUSION GENERALE

L'objet de cette étude était d'essayer d'identifier les facteurs explicatifs de la pratique de la polygamie au Tchad. L'examen de la littérature sur la polygamie a permis, d'une part de dégager les différentes approches explicatives de ce phénomène et, d'autre part de bâtir un cadre conceptuel. Cependant aucune n'est totalement satisfaisante à elle seule pour expliquer le phénomène. Chacune d'elles intègre d'une manière ou d'une autre les facteurs socioculturels. A l'issue de cette revue de littérature, l'étude a pu formuler une hypothèse principale selon laquelle, **La pratique de la polygamie au Tchad est influencée par des facteurs socioculturels, socioéconomiques et sociodémographiques**. Plus spécifiquement

- (H1) le risque d'être en union polygamique décroît avec le niveau d'instruction.
- (H2) Il existe une différence régionale dans la pratique de la polygamie.
- (H3) l'activité économique exercée par un homme influence son choix dans le type d'union.
- (H4) le risque d'être en union polygamique varie avec l'appartenance ethnique.
- (H5) la pratique de la polygamie augmente avec l'âge, aussi bien chez les hommes que chez les femmes.
- (H6) L'amélioration du niveau de vie intensifie la pratique de la polygamie.
- (H7) Les femmes des religions musulmane et animiste sont exposées à la pratique de la polygamie que les femmes chrétiennes.
- (H8) le milieu de résidence entraîne une différence dans la pratique de la polygamie aussi bien chez les hommes que chez les femmes.

Les données utilisées dans cette analyse quantitative proviennent de l'enquête démographique de santé du Tchad réalisée en 2004 (EDST2004), plus précisément des fichiers individuels femme et homme.

Par ailleurs, l'analyse a été faite, tant au niveau de l'ensemble du pays qu'au niveau des milieux de résidence (urbain ou rural). Dans cette perspective, les variables prises en compte concernent les caractéristiques des femmes et celles des hommes. Les méthodes utilisées pour la circonstance sont entre autres :

- l'analyse univariée, qui nous a permis d'évaluer la qualité des données de EDST
- l'analyse bivariée, qui a permis d'examiner la relation entre la variable expliquée et la variable explicative. Ici, l'accent est mis sur le seuil de signification (1% ; 5% ou 10%).

Pratique de la polygamie au Tchad : à la recherche des facteurs explicatifs

- l'analyse multivariée, qui a permis d'observer le comportement de chaque variable explicative dans la corrélation des facteurs clé explicatifs de la pratique de la polygamie. De ce qui précède il se dégage deux grandes caractéristiques d'analyse, à savoir l'analyse différentielle et l'analyse explicative

Du point de vue différentielle, toutes les variables semblent significativement expliquées la pratique de la polygamie au seuil de 5%. Cela suppose que nos hypothèses sont dès lors confrontées. Elles seront testées et départagées à l'analyse explicative. Donc l'analyse différentielle présente des cas fallacieux qui méritent un approfondissement. Toutefois dans cette première partie des résultats, il faut noter que les proportions des bigames sont supérieures à celles des polygames, ceci quelque soit l'âge, le niveau d'instruction, l'occupation de l'homme, pour ne citer que ceux-là. De même, quelque soit les caractéristiques socioculturelles de la femme, les proportions des femmes vivant en union polygamique avec une coépouse sont nettement supérieures à celles des femmes se trouvant dans une union polygamique à trois coépouses ou plus.

Du point de vue explicatif, l'examen des effets nets a permis de constater une influence significative de certaines variables sur la polygamie, tant en ce qui concerne les caractéristiques socioculturelles, socioéconomiques et sociodémographiques de la femme et de l'homme.

La régression logistique confirme certains résultats de l'analyse bivariée. Il en ressort notamment que :

- en ce qui concerne les facteurs socioculturels, le milieu de résidence, la région de résidence, le niveau d'instruction des individus sont des facteurs qui expliquent la pratique de la polygamie au Tchad. C'est dire que les variables ethnique et religion n'expliquent pas la pratique de la polygamie. En milieu urbain, une nuance s'installe, la pratique de la polygamie chez les hommes ne s'explique par aucun facteur socioculturel. Par contre la polygamie des femmes qui vivent en milieu urbain s'explique par le seul facteur le niveau d'instruction. En milieu rural, la polygamie chez les hommes s'explique par des facteurs tels que le niveau d'instruction et la région de résidence ; ces facteurs sont plutôt la région de résidence et l'ethnie qui expliquent la pratique de la polygamie chez les femmes.

Pratique de la polygamie au Tchad : à la recherche des facteurs explicatifs

- En ce qui concerne, les facteurs socioéconomiques, la variable occupation et la variable niveau de vie des ménages donnent des meilleures explications sur la pratique de la polygamie dans l'ensemble du territoire. Ce pendant ces variables ne permettent pas d'apprécier la variation de la polygamie en milieu urbain quelque soit le sexe. En milieu rural, le niveau de vie apparaît comme seul facteur explicatif aux pratiques de la polygamie par les femmes et les hommes Tchadiens.
- S'agissant des facteurs sociodémographiques, la variable âge apparaît discriminante dans tous les modèles concernant la pratique de la polygamie quelque soit le sexe. De plus cette relation est établie dans l'ensemble du pays et par milieu de résidence.

Par ailleurs l'étude que nous achevons présente des limites telles que la source des données et l'analyse qualitative du phénomène. Notre étude avait pour seule source l'enquête démographique de santé (EDS). Cette source n'est pas disposée prioritaire à une étude sur la polygamie, car elles provient d'un échantillon d'une population Tchadienne de 9 millions d'habitants. Donc certaines couches importantes ne sont pas enquêtées. A notre avis, seul le recensement serait une source conviviale à une telle étude. Il importe de souligner l'aspect qualitatif de l'étude sur la polygamie. Pour mener une étude holistique sur la polygamie, plusieurs disciplines doivent concourir à la recherche des facteurs explicatifs. Dans cette perspective, il est nécessaire de prendre en compte :

- les données qualitatives issues des recherches anthropologiques et sociologiques devraient être collectées. Elles permettront par exemple de saisir les mécanismes qui fondent le passage d'une union monogamique à la polygamie.
- Des études biographiques devraient être mener au près des épouses pour comprendre les raisons qui les poussent à accepter de vivent au sein des ménages polygames.
- Il s'agira également de voir à différents niveaux (local, régional ou national) l'impact de l'urbanisation dans l'évolution des structures familiales.

Néanmoins, le phénomène polygamie reste un domaine d'investigation très large. Puisque les avis ne sont pas partagés ; chaque individu perçoit et conçoit la polygamie de sa manière. Avec l'œil d'un démographe, notre étude qualifie la polygamie comme l'un des facteurs de la croissance démographique ; car elle permet d'augmenter « *la fécondité masculine* ». Aujourd'hui, au Tchad, il existe une nouvelle forme de polygamie qui bat son plein, communément appelée « *deuxième bureau* » que notre étude traitera « *d'une polygamie déguisée* ».

Pratique de la polygamie au Tchad : à la recherche des facteurs explicatifs

A l'issue de ces résultats, notre étude recommande au pouvoir public et aux acteurs intervenant dans le domaine matrimonial ce qui suit :

- la mise sur pied d'un code de famille, qui accélérera la nécessité de revaloriser le statut de la femme dans la société
- le renforcement de la capacité pour le bien-être des populations en élevant le niveau de vie de tous, de plus démunis en particulier
- promouvoir une politique d'urbanisation par la structuration des villes secondaires dotées des équipements socioéconomiques indispensables
- la mise en œuvre des campagnes d'information pour provoquer les prises de conscience et les changements d'attitudes qui permettront une amélioration de la condition féminine
- introduction de l'éducation à la vie familiale et l'éducation en matière de population dans les programmes scolaires.

BIBLIOGRAPHIE

AJBILOU Aziz, 1988 : analyse de la variabilité spatio-temporelle de la primo-nuptialité au Maghreb (1970-1980), Louvain-la-neuve, Académia Bruyant, 343p.

ANTOINE (p) et PILON (M), 1998 : la polygamie en Afrique : quoi de neuf ? Paris, la chronique du CEPED n° 28, pp.1-4.

ANTOINE (P), NAITELAMIO, 1990 : la montée du célibat féminin dans les villes africaines. Trois cas : Pikine, Abidjan et Brazzaville, les dossiers au cepedn12, paris, 24p.

ANTOINE Philipe, DJIRE Mamadou et NANITELAMIO Jeanne, 1998 ; au cœur des relations hommes-femmes : polygamie et divorce, in : ANTOINE (P) OUEDRAGO (D) et piché (v) : trois générations des citoyens au sahel, paris, l'harmattan, pp.147-180.

ANTOINE. Ph (1984) la nuptialité en Afrique. Etude de cas démographique. Document n°17 ORSTOM. Paris.120p.

ANTOINE. Ph, NANITELAMIO. J peut-on échapper à la polygamie à Dakar ? 31p

BASTOINE NSOMA, 2002, pratique de la polygamie au Comores : à la recherche des facteurs explicatifs, mémoire de fin d'étude, DESSD, IFORD, Yaoundé (2002), directeur, J.WAKAM. 67p

CHARBIT Y., 1987. « Famille et nuptialité dans la caraïbe », travaux et documents, cahier n114, Paris, INED-PUF, 412p.

CLIGNET Remy, 1975, distribution et fonctions de la polygamie en milieu africain : ses effets sur les rôles familiaux. Psychosociologie africaine, vol. II, n°2 pp.157-177.

CLIGNET Remy, 1987, on sait que la polygamie est morte : vive la polygamie, in, DAVID PAKIN et David NYAMWAYA (éd), Transformations of africain Mariage, pp.199-209.

DIONADJI Brigitte TOPINATY, 2006, « *la femmes pièce maîtresse* » (entretien réalisé par Angèle Béguy RAMADJI), Tchad culture n°246 (avril 2006). 30p

Pratique de la polygamie au Tchad : à la recherche des facteurs explicatifs

DONADJE, F. (1992), nuptialité et fécondité des hommes au sud bénin. Pour une approche des stratégies de reproduction au Bénin, Louvain-la-neuve, 222p.

ELA Jean-Marc, 1995, «*fécondité structures sociales et fonctions dynamiques de l'imaginaire en Afrique noire* », in : sociologie des population (H. Gérard et V. piché dir), Montréal, PUM/AUPELF-UREF, pp.189-215.

EVINA AKAM (1986) infécondité et sous fécondité : évaluation et recherche des facteurs, le cas du Cameroun, les cahiers de l'IFORD n°1, Yaoundé, imprimerie Saint-Paul, 281p.

FAINZANG Sylvie et JOURNET Odile, 1988, la femme de mon mari, anthropologie du mariage polygamique en Afrique et en France, paris, l'harmattan, 172p.

<File://E:\Polygamie-Wikipédia.htm>, débat sur la polygamie

GENDREAU (F), GUBRY (F), 1988, la nuptialité en Afrique : niveau, tendances et caractéristique socioéconomiques, in, UIESP (éd), congrès africain de population, Dakar, pp.511-518.

GOODY Jack, 1985, l'évolution de la famille et du mariage en Europe, Paris Armand colin, 303p.

GUBRY (F), 1984 : analyse de la nuptialité, les documents pédagogiques de l'IFORD, Yaoundé, 159p.

HERTRICH (V) et PILON (M), 1997, transition de la nuptialité en Afrique, Paris, CEPED

HERTRICH Véronique et LOCOH Thérèse, 1999, rapport de genre formation et dissolution des unions dans les pays en développement, liège, UIESP,46p.

HERTRICH Véronique et LOCOH Thérèse, permanence et changement de l'Afrique rurale : dynamique familiales chez les BWA du mali, paris, CEPED, 570p.

Pratique de la polygamie au Tchad : à la recherche des facteurs explicatifs

KAMDEM Hélène, 2006, genre et fécondité au Cameroun : une étude comparative des bamiléké et des Bétis pp.160, 236p

KAUFMANN GEORGIA, LESTHAEGE Ron, MEKERS Dominique, 1988, les caractéristiques et tendances du mariage, in, Dominique TABUTIN (dir.), population et sociétés en Afrique au sud du Sahara, paris, l'harmattan pp.247.

KLISSOU Pierre, 1992, la polygamie au Bénin et dans la sous région ouest africaine. Institut démographique, université catholique de louvain. Working paper n°169, 38p.

LACOMBE Bernard, 1983, le deuxième bureau. Secteur informel de la nuptialité en milieu urbain congolais, stat éco, n°35, pp37-57, paris, INSEE.

MARCOUX Richard, 1997, nuptialité et maintien de la polygamie en, milieu urbain au mali, cahier québécois de démographie, vol.26, n°2 pp.191-214. 496p.

Marie-Paule THIRIAT, 1998, faire défaire les liens du mariage : évolution des pratiques matrimoniales au Togo CEPED n°16, 295p.

MENGUE Thierry, 2005, pratique de la polygamie au Gabon : à la recherche des facteurs explicatifs, mémoire de fin d'étude, DESSD, IFORD, Yaoundé (2005), directeur, J.WAKAM. 78p.

Ministère du Plan et de la Coopération (janvier 2004) : « *déclaration des politiques de population au Tchad.* » 30p.

NGANBET Kosnaye (CEFOD, 2002) : « *Entre cuisine et réalité* » : la femme Tchadienne, collection « réalités Tchadiennes ». 42p.

NGONDO (A), PITSHANDENGE Séraphin, 1996, la polygamie chez les Bashilele du Kasai occidental (Zaïre), fonctionnement et rôle, paris, CEPED, 22p.

RADCLIFFE-BROWN. A. R (1953) système familiaux et matrimoniaux en Afrique. Universitaire de France. 108. Boulevard Saint-Germain. Paris 512p.

Pratique de la polygamie au Tchad : à la recherche des facteurs explicatifs

TAPINOS. G (1991) *Eléments de démographie : analyse. Déterminants socio-économiques et histoire des populations.* Paris. Armand Colin. 367p.

Toussaint ROASNGAR ABLAYE, 2004, « *Femmes et entrepreneuriat* » : le droit et les pesanteurs, article du droit, Tchad culture n°232. 15p.

WAKAM. J, RWENGE M, KUEPIE. M (1998) « pauvreté et structure familiales dans trois métropoles Africaines : Yaoundé, Abidjan et Dakar », in Gendreau. F. *Crise et pauvreté et changement démographique dans les pays du Sud.* Edition Eslein. Paris. Pp.167-182.

WAKAM. J. (1994) *De la pertinence des théories économistes de fécondité dans le contexte socioculturel Camerounais et négro-africain.* Les cahiers de l'IFORD n°8. 490p